Société Inter-Port de Québec

RAPPORT ANNUEL 1985-1986

Directeur général:
Gérald Brassard

Coordination:
Jean Mercier

Conception graphique:
Communication graphique
André Fournier Inc.

Composition et montage:
Compélec Inc.

Impression:
Imprimerie Canada Inc.

Photographie:
François Morissette: p. 16
Les photographes Kedl Itée: p. 8-10-14-18-22
Port de Québec: p. 6
Société Inter-Port: p. 17
Studio Etchemin enr.: p. 9-12-15
page couverture
Université Laval: p. 11

Tous les textes du **Rapport annuel 1985-1986** peuvent être reproduits sans autorisation mais avec mention de la source

Publié par la Société Inter-Port de Québec
Copyright 1986. Société Inter-Port de Québec

An English version of this publication is also available upon request

Des exemplaires supplémentaires de ce document peuvent être obtenus en s'adressant à la:

Société Inter-Port de Québec
1126, chemin Saint-Louis
Bureau 802
Sillery (Québec)
G1S 1E5
Tél.: (418) 643-8713
Télex: 051-3539

Imprimé au Québec (Canada)

Dépôt légal — 4e trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-10759-4

Québec, le 30 juin 1986

Monsieur Daniel Johnson
Ministre de l'Industrie et du Commerce
710, Place d'Youville
Bureau 600
Québec (Québec)
G1R 4Y4

Monsieur le Ministre,

Au nom du Conseil d'administration et en vertu de l'article 16 de la Loi constitutive de la Société Inter-Port de Québec, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1986.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Jacques F. Bourassa, *président*
Société Inter-Port de Québec

Québec, le 30 juin 1986

L'honorable Michel Côté
Ministre
Ministère de l'Expansion industrielle régionale
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5

Monsieur le Ministre,

Au nom du Conseil d'administration et en vertu de l'article 16 de la Loi constitutive de la Société Inter-Port de Québec, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1986.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Jacques F. Bourassa, *président*
Société Inter-Port de Québec

Table des matières

Message du président 8

Message du directeur général 10

Faits saillants 13

1. L'organisation

1.1 Conseil d'administration 14
1.2 Personnel 14
1.3 Statut de la Société 15
1.4 Fonctions de la Société 15
1.5 Mandat de la Société 15

2. Rapport d'activités 1985-1986

2.1 Approche de marketing 1983-1986 16
2.1.1 Sommaire du plan d'action 16
2.1.2 Une approche personnalisée 17
2.1.3 Segmentation de la clientèle 17
2.1.4 Clientèle et projets: résultats 18

2.2 Complexe industrialo-portuaire 18
2.2.1 Consensus régional 18
2.2.2 Volonté populaire 19
2.2.3 Des études techniques favorables 19
2.2.4 Impact du projet d'aluminerie 20

2.3 Complexe industriel scientifique 20

2.4 Animation régionale 20

2.5 Electromec Inc. 21

2.6 Affaires corporatives et organisation 21

3. Les états financiers 23

Message du président

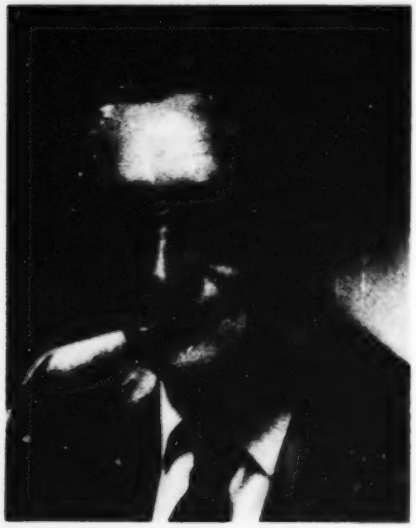

La crise économique de 1982-1983 a permis à la Société Inter-Port de jeter les bases d'une nouvelle stratégie de développement industriel pour la région de Québec. Inter-Port a choisi de limiter ses cibles afin de ne pas disperser ses efforts et d'utiliser de façon optimale ses ressources humaines et financières. C'est pourquoi elle a concentré sa promotion internationale principalement sur la réalisation d'un complexe industrialo-portuaire sur la Rive-Sud pour lequel la région de Québec offre des attraits indéniables: Des études portuaires et environnementales ont fait largement progresser la cause de Pointe-de-la-Martinière pendant l'année en démontrant des résultats très favorables ayant pour effet d'éliminer les craintes que l'on pouvait avoir à l'origine en regard de ce site. La Société a aussi participé activement à la promotion du concept de la création d'un complexe industriel scientifique sur la Rive-Nord, appuyant ainsi les efforts de toute la communauté régionale.

À cette époque, la Société ne jugeait pas pertinent de couvrir tous les domaines de la prospection internationale car trop de contraintes empêchaient la région d'être considérée avantageusement comme un site d'implantation industriel sérieux. Les arguments les plus souvent avancés étaient les suivants: Québec est une ville de fonctionnaires; Québec n'est pas une ville industrielle! Québec est une trop belle ville touristique et historique pour la gâcher par un développement industriel.

Ces arguments négatifs ont dû être débattus et combattus. À maintes occasions, il a fallu corriger les faits, exposer les véritables avantages de la région dans des documents cohérents et convaincants. Il a fallu défendre l'idée de « Québec région industrielle ». Il a fallu débattre le concept de la création d'un second Bécancour à Lauzon et le faire accepter tant par la population que par les élus.

Aujourd'hui la Société Inter-Port a atteint cet objectif. Les idées qu'elle soutenait dès 1983, font partie du domaine commun; on se dispute ses concepts. Le développement industriel est devenu une priorité et le milieu voudrait prématurément étendre à tous les domaines la promotion industrielle internationale de la région de Québec. À cet égard, la conviction d'Inter-Port demeure toujours la même:

- *Il ne doit y avoir qu'un seul interlocuteur régional auprès de la clientèle internationale;*
- *La région doit continuer d'être sélective dans ses cibles. Cette stratégie va bientôt porter ses fruits si le même travail intense se poursuit encore pendant quelques années;*
- *Quand la croissance de l'économie régionale sera relancée grâce à quelques implantations concentrées dans ces domaines d'excellence que constituent l'industrialo-portuaire et la haute technologie, il sera temps d'étendre à d'autres domaines les efforts voués à la promotion internationale;*
- *Il importe actuellement de publiciser à outrance le fait que Québec est un centre d'excellence dans certains domaines industriels pour contrer les tabous cités plus haut, dont celui trop bien ancré de « ville de fonctionnaires »;*
- *Il faut développer un consensus très fort autour du concept de l'industrialo-portuaire sur la Rive-Sud et de l'industriel scientifique sur la Rive-Nord. Cela signifie qu'en regard de ces secteurs, on ne devrait mettre de l'avant aucun autre site sans prendre conscience de l'affaiblissement que cela provoquerait pour la région.*

La stratégie d'Inter-Port est donc simple et n'a pas changé fondamentalement depuis 1983. C'est pourquoi Inter-Port peut en attendre des résultats maintenant. La liste de sa clientèle constitue une garantie de ce succès qui s'annonce. La qualité croissante des projets qui lui sont présentés en fait aussi foi. Elle salue d'ailleurs la tenue à Québec, en juin prochain, du symposium de l'« International Society for Optical Engineering » qui lui permettra d'attirer l'attention du monde industriel de l'optique et du laser sur la région, de faire un lancement international de son concept de développement basé sur l'optique et le laser et, enfin, d'inviter une centaine de décideurs d'entreprises à se joindre à elle pour élaborer des projets concrets d'investissement.

La crise économique s'est éclipsée, les tabous sont aujourd'hui battus en brèche, l'idée que Québec devienne maintenant un site d'implantations industrielles valable fait son chemin dans les deux domaines que la Société a développés depuis 1983; il existe désormais une clientèle sensibilisée et intéressée à écouter les propositions de la région de Québec. Il faut persévérer encore et soutenir Inter-Port dans son travail puisque des résultats concrets s'annoncent pour bientôt.

Jacques F. Bourassa, *président*
Société Inter-Port de Québec

Message du directeur général

L'année 1985-1986 a permis à la Société Inter-Port de consolider l'action de la région de Québec sur les marchés internationaux. La Société a donc revu sa clientèle et suivi le développement de ses projets. À cela, se sont ajoutés quatre-vingt-neuf (89) nouveaux clients dont quarante-neuf (49) dans des dossiers qu'on peut qualifier de « grandes entreprises » susceptibles de s'implanter dans l'un ou l'autre des parcs industriels de la région ou à Pointe-de-la-Martinière et quarante (40) nouveaux clients dans le domaine de la haute technologie. Ce qui porte la clientèle totale d'Inter-Port à cent neuf entreprises (109) dans le domaine de l'industrialo-portuaire et à cent soixante-quinze (175) entreprises dans le secteur de la haute technologie, pour un grand total de deux cent quatre-vingt-quatre (284) clients avec lesquels elle maintient régulièrement des contacts.

De ce nombre, quatre-vingt-quatre (84) dossiers peuvent être considérés comme pouvant aboutir à des projets concrets; quatorze (14) ont franchi une étape cruciale, soit la décision d'investir, bien que le site d'implantation ne soit pas encore identifié en Amérique du Nord; quatre (4) autres sont parvenus à la phase finale de décision laquelle sera connue au cours de l'année 1986-1987.

Inter-Port s'est véritablement mise en marche depuis quelques années, en se constituant une clientèle de choix avec laquelle elle travaille intensément. La Société continue encore d'ajouter à cette clientèle pour augmenter ses probabilités de décrocher un projet d'envergure.

Quatre dossiers ont atteint une phase assez avancée pour être dignes de mention:

Une aluminerie

L'étude de faisabilité réalisée actuellement par la firme de consultants SNC, pour la compagnie Alusuisse, sera déposée à la mi-août. La compagnie prendra quatre mois pour l'analyser avant d'annoncer ses intentions.

Une réponse définitive quant au choix du site est attendue d'ici le début de l'année 1987. Les études préparées par Inter-Port seront déposées dans le cours du mois de mai prochain. Il s'agit d'un projet de un milliard trois cents millions (1,300 M) d'investissement.

Une usine de verre plat

L'étude de pré-faisabilité sera amorcée au début de juillet et se poursuivra pendant quatre mois; elle permettra d'évaluer les chances de concrétisation de ce projet. Il s'agit d'un investissement d'une valeur de soixante (60) millions de dollars en vue d'une implantation prévue dans le parc de St-Augustin.

Fabrication de cylindres d'aluminium pour le gaz naturel

L'offre d'achat des brevets a été déposée et une décision est attendue pour le mois de septembre prochain. C'est un projet d'implantation pour le parc industriel Laporte étant donné l'implication d'une entreprise locale.

Fabrication d'un cathéter cardiologique au laser

Conçu en association avec la faculté des Sciences et de Génie (optique et mécanique) de l'Université Laval, l'Hôpital Laval, l'Institut de cardiologie et une entreprise californienne, le projet consiste à fabriquer un cathéter au laser expansible téléguidé, capable de vaporiser des tumeurs, éliminant ainsi les pontages cardiaques. C'est un programme de recherche en haute technologie de plus de cinq (5) millions de dollars.

Inter-Port a ouvert des voies nouvelles au développement industriel de la région de Québec. Nul ne peut en prédire les résultats avec certitude; seul le travail inlassable et à long terme nous convaincra du succès.

Gérald Brassard, *directeur général*
Société Inter-Port de Québec

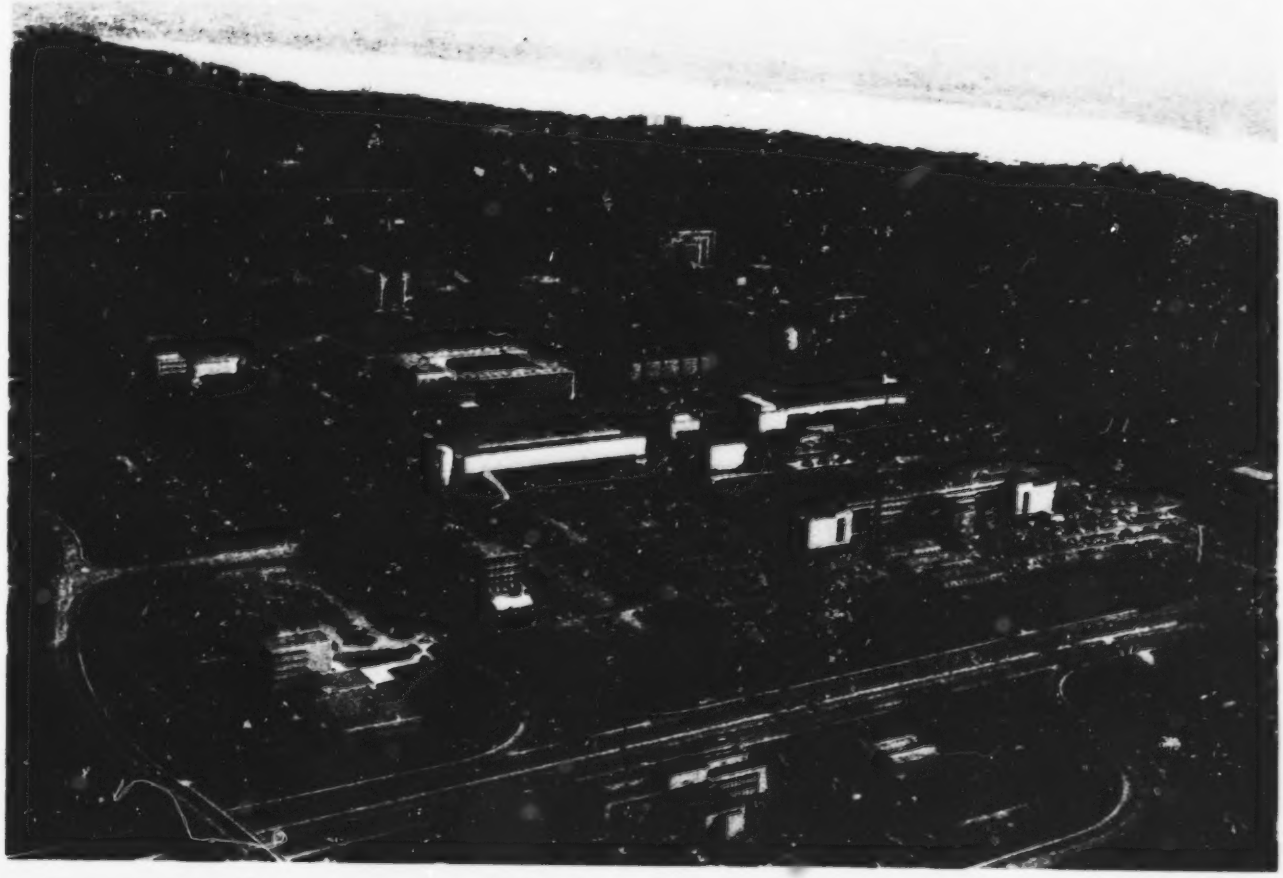

Faits saillants

- Consolidation de la position d'Inter-Port auprès de sa clientèle cible internationale.

- Manifestation publique de l'intérêt de la compagnie Alusuisse pour le site de Pointe-de-la-Martinière.

- Analyse environnementale du site de Pointe-de-la-Martinière.

- Études agricoles du site d'intervention industrielle de Pointe-de-la-Martinière.

- Choix du meilleur site portuaire et étude de faisabilité d'un quai public à l'intérieur de la zone d'intervention d'Inter-Port.

- Participation à l'étude de faisabilité d'une aluminerie pour la compagnie Alusuisse.

- Dépôt d'un amendement au règlement de contrôle intérimaire de la municipalité régionale de comté de Desjardins visant à créer le parc industrialo-portuaire et à permettre la construction éventuelle d'une aluminerie.

- Dépôt des intentions et avis nécessaires à la création du parc industrialo-portuaire aux ministères impliqués tels: les Affaires municipales, l'Office de planification et de développement du Québec, l'Environnement, l'Agriculture ainsi que l'Industrie et Commerce.

- Sondage (Sorecom) auprès de la population, sur l'acceptabilité d'un projet de parc industrialo-portuaire et d'animation du milieu.

- Présentation des facteurs de localisation à quatre-vingt-neuf (89) nouvelles entreprises dont quarante (40) oeuvrent dans la haute technologie et quarante-neuf (49) sont considérées comme grandes consommatrices d'énergie.

- Approfondissement des contacts auprès des deux cents (200) clients de la Société Inter-Port.

- Participation aux travaux de la Commission Lapointe concernant l'avenir de Québec comme capitale.

- Nomination du président de la Communauté urbaine de Québec comme membre du Conseil d'administration d'Inter-Port.

- Préparation d'un mémoire aux actionnaires d'Inter-Port visant la poursuite des activités pour une autre période de cinq ans.

1. L'organisation

Jacques F. Bourassa
Président du Conseil
Président
Groupe Conseil GBGM et associés ltée
Ingénieurs

Florent Gauthier
Vice-président du Conseil
Directeur des ressources humaines
Assurance-Vie Desjardins

Marc Lefrançois
Secrétaire-trésorier du Conseil
Président
Rocois Construction inc.

1.1 Conseil d'administration

Suite au départ de M. Léopold Fournier et à la désignation de deux remplaçants aux postes laissés vacants l'année précédente, le conseil d'administration d'Inter-Port a été modifié. Se sont donc ajoutés au Conseil d'administration:

- M. Pierre Linteau, avocat
- M. Edouard Richard, comptable agréé
- M. Michel Rivard, président de la Communauté urbaine de Québec.

La Société tient à remercier ces personnes pour leur collaboration active au développement économique de la région de Québec.

Paul-Émile Barbeau
Président-directeur général
Navtech inc.

Louis Boudreau
Directeur du personnel et des affaires publiques
Rothmans de Pall Mall limitée

Yves Rancourt
Directeur général
Direction générale des services aux entreprises
Ministère de l'Industrie et du Commerce

Gabriel Voyer
Directeur général
Industries des biens industriels et d'équipements
Ministère de l'Expansion industrielle régionale

Pierre Linteau
Avocat associé
Linteau, Picard, avocats

Edouard Richard
Comptable agréé associé
Maheu Noiseux

1.2 Personnel

Liste du personnel ayant oeuvré de façon permanente ou occasionnelle à la Société Inter-Port au cours de la période de référence:

Gérald Brassard, directeur général; **Michel Auger,** promotion internationale; **François Barthe,** promotion internationale; **Gemma Drouin,** adjointe administrative; **Jean Mercier,** communications; **Lionel Beaulieu,** services techniques; **Gilles Drolet,** administration et expropriation; **Jean-Guy Laroche,** conseiller au développement; **Martine Lessard,** secrétaire; **Line St-Cyr,** secrétaire; **Lucie Morin,** secrétaire remplacée en cours d'année par **Lyne Beaudet**; **Diane Bernard,** occasionnelle; **Sylvain Bourget,** stagiaire en marketing; **Conrad Hébert,** conseiller spécial pour le congrès SPIE.

Gilles Nadeau
Président
Cométal (1978) inc.

Jacques Paradis
Président
Jacques Paradis et associés ltée

Michel Rivard
Président
Communauté urbaine de Québec

1.3 Statut de la Société

La Société Inter-Port de Québec est un organisme dont les actionnaires sont le Gouvernement du Québec et le Gouvernement du Canada représentés respectivement par leurs ministres de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion industrielle régionale.

1.4 Fonctions de la Société

La Société a pour fonctions:

□ « D'élaborer les plans et programmes en vue de l'établissement dans la zone de Québec d'un complexe industriel susceptible de bénéficier des avantages de l'infrastructure portuaire de Québec et de contribuer au développement de celle-ci;

□ « D'exécuter les travaux requis pour la mise en oeuvre des plans et programmes qui auront ainsi été élaborés et d'exercer les industries, les commerces et les autres activités de nature à contribuer au développement du complexe industriel.

« La Société peut s'associer à toute personne ou société pour l'accomplissement de ces objets ».

1.5 Mandat de la Société

Le Conseil des Ministres a approuvé, le 29 juin 1979 (ref.79-147), le mandat suivant de la Société Inter-Port de Québec:

□ « Préparer des plans et des projets en vue de stimuler le développement industriel de la zone spéciale de Québec, par la réalisation d'études de présélection industrielle et d'études de faisabilité de projets et la préparation de documents de promotion industrielle;

□ « Mettre à la disposition des autres intervenants régionaux, notamment les commissariats industriels, les instruments de promotion industrielle mis au point par la Société;

□ « Acquérir et développer, en exécutant les travaux requis, des sites industriels « au bord de l'eau », i.e. situés sur les rives, de part et d'autre du fleuve; le cas échéant, assister les municipalités dans le développement des autres sites industriels de la région;

□ « Effectuer la promotion des projets industriels en mettant l'accent sur ceux qui sont des parties composantes d'un complexe industriel susceptible de bénéficier des avantages de l'infrastructure portuaire et, pour le reste, en coordonnant ses efforts avec les commissariats industriels de la région;

□ « Exercer directement des activités industrielles ou commerciales en s'associant à toute personne ou entreprise ».

L'Entente auxiliaire sur la Société Inter-Port, prévoyant le financement des objets prévus dans sa Loi constitutive, a été signée le 3 juillet 1981 et n'a rien modifié au mandat de celle-ci. Le 30 avril 1984, cette entente a été prolongée pour une période de deux ans.

2. Rapport d'activités 1985-1986

2.1 Approche de marketing 1983-1986

Les résultats obtenus par la Société Inter-Port en matière de promotion internationale découlent à la fois d'un plan d'action évolutif et d'une démarche de marketing très spécifique établis dès 1983. Les deux caractéristiques essentielles de cette démarche sont une approche personnalisée et une segmentation de la clientèle bien identifiée au départ.

2.1.1 Sommaire du plan d'action

La stratégie de la Société Inter-Port n'a pas changé depuis 1983; son plan d'action, cependant, a évolué de la façon suivante:

1982-1983

- Rassembler une équipe;
- analyser le milieu;
- concerter la région;
- amorcer l'acquisition des terrains à Pointe-de-la-Martinière.

1983-1984

- Définir les priorités à long terme;
- identifier les facteurs de localisation;
- préparer une argumentation;
- segmenter la clientèle: lancement d'une première campagne de promotion aux États-Unis;
- insister particulièrement sur un projet d'usine d'ammoniaque urée;
- réaliser des tests de marché.

1984-1985

- Publier l'information nécessaire à la promotion internationale de la région de Québec;
- préparer des propositions d'implantation concrètes;
- réaliser une deuxième campagne de promotion aux Etats-Unis;
- lancer une première campagne de promotion au Japon;
- alimenter constamment la clientèle et répondre à ses besoins;
- réaliser les études de faisabilité nécessaires à la création du parc industrialo-portuaire;
- concerter la région;
- insistance particulière sur le dossier de la compagnie Alusuisse.

En mars 1986 avait lieu à Lauzon, une rencontre convoquée par la Société Inter-Port à la demande expresse de la compagnie Alusuisse. Différents leaders et représentants politiques de la région de Québec y assistaient.

2.1.2 Une approche personnalisée

Pour des raisons d'économie et d'efficacité, la Société Inter-Port privilégie des rencontres personnalisées avec la haute direction des compagnies à de la publicité dans les revues et les magazines. Son expérience lui a démontré que, sur quatre cents (400) demandes d'information, suite à une annonce publicitaire ordinairement dispendieuse, très peu s'avèrent valables, tandis que, généralement, un dossier d'investissement est ouvert à toutes les trois (2.4) visites effectuées chez des clients sélectionnés à l'avance. Une prospection ciblée procure plus de résultats à la région que tout autre effort publicitaire qui ne rejoint pas toujours la clientèle recherchée. Ce résultat est aussi augmenté par une technique utilisée au sein d'Inter-Port, laquelle consiste à ne jamais se présenter à un président d'entreprise sans:

- avoir rassemblé le maximum d'information sur ce client (banque de données);
- avoir préparé, au préalable, une proposition concrète appuyée sur un avantage régional réel.

2.1.3 Segmentation de la clientèle

Visant la réalisation de complexes industriels sous deux aspects généraux, soit l'industrialo-portuaire et l'industriel scientifique, Inter-Port ne s'est pas lancée dans la promotion internationale sans préparation.

Ces domaines d'intervention, bien que très généraux, regroupent des notions et des secteurs manufacturiers beaucoup plus concrets. C'est ainsi que sept cents (700) entreprises ont été sélectionnées dans le domaine de la métallurgie seulement. Ces entreprises sont principalement localisées aux États-Unis, en Europe de l'Ouest et au Japon. Elles ont été retenues pour leur grande consommation énergétique, pour les difficultés qu'elles éprouvent à s'approvisionner dans leur propre pays, pour leur taux de croissance constant, leur expansion dans le monde et leur propension à générer un trafic maritime important.

La promotion d'Inter-Port auprès de ces entreprises est encore à un stade initial puisque la Société n'en a rencontré qu'une centaine seulement. Cependant, elle considère que, sur le marché international, ces entreprises s'inscrivent parmi les plus actives en matière d'implantation industrielle.

Inter-Port a procédé ainsi dans tous les domaines d'intérêts pour lesquels Québec pouvait justifier un avantage comparé significatif et attrayant pour une entreprise. Son Conseil d'administration a effectivement retenu, en 1983, les secteurs:

- agro-alimentaire et relié;
- scientifique ou tertiaire industriel;
- naval et maritime;
- énergétique et chimique;
- forestier.

Pointe-de-la-Martinière, futur site industrialo-portuaire.

Or, il est utile de préciser pourquoi l'on a privilégié ces différents secteurs, à l'époque, et pourquoi ces priorités n'ont pas changé. Chaque secteur mentionné tire, en effet, sa raison d'être dans la structure industrielle de la région de Québec.

Il est plus défendable auprès d'une clientèle extérieure de parler de la création d'un complexe pétrochimique si ce vouloir peut s'appuyer sur l'existence de la plus importante raffinerie du Québec, soit celle de St-Romuald, qui est dotée d'un craqueur catalytique. Ce simple avantage permet à la région d'aborder la possibilité de fabriquer, par exemple, un plastique particulier, le polyacéthale, essentiel à l'industrie de l'automobile d'aujourd'hui. C'est ainsi que se construisent les complexes industriels: à un élément existant puissant, on joint d'autres éléments pour constituer un ensemble cohérent d'industries reliées entre elles. Inter-Port compte aussi sur la présence de l'Université Laval et des grands laboratoires publics pour contribuer au développement d'un complexe industriel scientifique. Elle compte enfin sur des entreprises comme la Reed Paper, les Ciments St-Laurent, la Versatile Davie pour essaimer dans leurs propres domaines. À ces facteurs d'attraction, s'ajoutent les grandes infrastructures de la région, tels le Port de Québec bien établi sur les deux rives, l'aéroport, les compagnies de services publics comme l'Hydro-Québec et l'existence de réseaux routiers et ferroviaires parfaitement intégrés au continent nord-américain.

Inter-Port a procédé de la même façon dans le domaine de la haute technologie. Après s'être rapprochée des entreprises locales en formant l'Association des manufacturiers de l'électronique de la région de Québec (AMEQ), elle s'est ensuite préoccupée de la défense des intérêts technologiques de Québec en oeuvrant au sein du Groupe d'action pour l'avancement technologique et industriel de la région de Québec (GATIQ). Puis elle a lancé immédiatement plusieurs opérations de promotion directement centrées sur l'attraction à Québec, et particulièrement sur la Rive-Nord, d'industries d'« optique et de laser ». Or, il faut bien comprendre que celles-ci s'appliquent à tous les secteurs de la production industrielle comme, par exemple: les domaines médical et militaire, les communications et la robotique. La promotion de la Société Inter-Port touche donc à une multitude de domaines industriels, allant de la grande à la petite entreprise.

Le secteur « optique et laser » ouvre un champ d'excellence à Québec pour plusieurs années et permet à Inter-Port de travailler sur de plus petits projets dans tous les domaines de la production moderne. Au récent Sommet économique de la région de Québec, d'ailleurs, on a observé un fort consensus sur le sujet, ce qui justifie l'insistance d'Inter-Port dans ce créneau.

Le domaine de la haute technologie est en émergence dans le monde. Comme la taille de ces entreprises est généralement plus restreinte, il a été plus facile à Inter-Port d'en rencontrer un plus grand nombre. Depuis deux ans leur nombre se chiffre à cent soixante-quinze (175) comparativement à cent neuf (109) pour l'industrialo-portuaire et les méga-projets.

2.1.4 Clientèle et projets: résultats

Un total de 84 dossiers d'entreprises constitue actuellement la clientèle active de la Société Inter-Port. Pour atteindre ce résultat, elle a dû rencontrer plus de deux cent quatre-vingts (280) entreprises et ceci, sur une période d'environ trois ans (1983). L'âge des dossiers varie de la façon suivante:

1982	1
1983	1
1984	28
1985	50
1986 (3 mois)	4
TOTAL	84

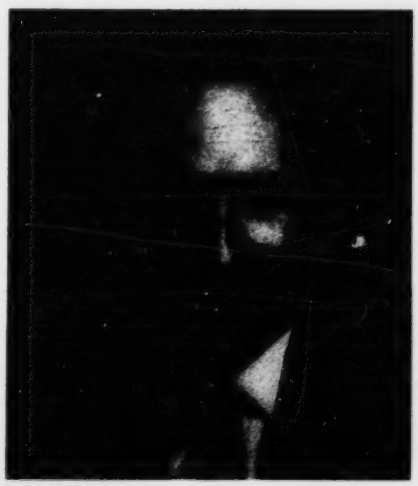

Michel Auger,
promoteur

Avant d'ouvrir un dossier, il faut, en moyenne, visiter 2,4 entreprises. Rappelons que la Société ne visite que des entreprises identifiées à l'avance en fonction de la stratégie qu'elle s'est donnée.

De ce nombre, douze (12) dossiers sont considérés comme pouvant donner lieu à une étude de faisabilité, et quatre font l'objet d'une décision d'implantation d'ici mars 1987, soit:

280	entreprises visitées
84	prospects aux dossiers actifs
12	projets à l'étude
4	décisions incessantes

2.2 Complexe industrialo-portuaire

Inter-Port considère qu'il y a place au Québec pour un second parc industriel lourd à l'instar de celui de Bécancour. On connaît les délais nécessaires à la réalisation et à la rentabilisation d'un tel projet. On sait aussi la multitude de décisions de nature politique nécessaires au développement d'un tel concept. De telles décisions ont déjà été prises concernant la région de Québec mais elles doivent être sans cesse réaffirmées.

2.2.1 Consensus régional

Il existe un consensus très fortement affirmé de la Rive-Sud quant au développement d'un complexe industrialo-portuaire à Québec. La ville de Lauzon surtout s'est instituée le défenseur inconditionnel des programmes et de l'action de la Société Inter-Port, suivie en cela par la municipalité régionale de comté (MRC) de Desjar-

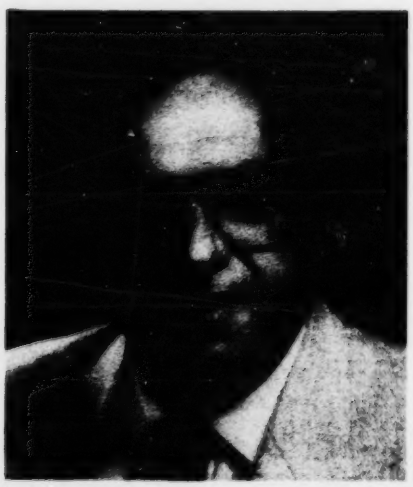

François Barthe,
promoteur

dins, qui a amendé son règlement de contrôle intérimaire afin de permettre l'établissement du parc industrialo-portuaire sur son territoire. Cela signifie que le Secrétariat à l'aménagement du territoire du Québec a reçu les avis d'intention du ministère de l'Industrie et du Commerce au nom d'Inter-Port concernant ses projets sur le territoire de la MRC de Desjardins, que, simultanément, la ville de Lauzon a reçu et débattu un projet d'amendement au règlement de contrôle intérimaire de la même MRC, que cette dernière a approuvé l'amendement et en a obtenu l'acceptation par le Ministre des Affaires Municipales du Québec. Le projet de la Société Inter-Port de créer un parc industrialo-portuaire à cet endroit est donc devenu un projet de la municipalité régionale de comté de Desjardins, donc de la population locale, et il s'inscrit dans un périmètre d'intervention maintenant concrètement défini.

2.2.2 Volonté populaire

Des projets de cette envergure ne peuvent s'amorcer sans une volonté populaire clairement énoncée. C'est pourquoi la Société Inter-Port a voulu vérifier la perception de la population face à ses projets. Un sondage auprès de la population, commandé en 1985 à la firme Sorécom, a donné les résultats suivants:

« Près des 3/4 (73 %) des répondants sont favorables à ce qu'un parc industriel soit installé à la Pointe-de-la-Martinière et 79 % sont favorables à l'établissement d'un ensemble industrialo-portuaire à cet endroit;

« Plus des 3/4 (80 %) des répondants sont aussi favorables à ce qu'un parc industriel dans leur région donne sur un port de mer;

« Plus de la moitié (60 %) des personnes interrogées estiment que les emplois créés constituent le critère le plus important pour juger de la valeur d'un projet de développement économique;

« Plus des 3/4 (82 %) des répondants considèrent la permanence et le nombre d'emplois créés comme ce qu'il y a de plus important dans la création d'emplois;

« Quatre types d'entreprises reçoivent un accueil favorable des répondants avec, en tête, une industrie de fabrication des pièces de véhicules automobiles (90 %), puis la métallurgie (68 %), l'aluminerie (64 %) et le gaz naturel (55 %);

« Une forte minorité (45 %) des répondants souhaite encore que le développement de leur région se fasse en fonction du chantier maritime ».

Source: Sorécom: *« Étude de la situation économique et de l'implantation future de projets industriels dans la région de Lauzon »* (1985)

Les uns espèrent encore voir revivre la belle époque des chantiers maritimes, prospères dans certains milieux. D'autres, par contre, envisagent déjà la nouvelle vocation de leur milieu, celle qu'a pressentie la Société Inter-Port.

2.2.3 Des études techniques favorables

En 1977, l'étude de la firme ABBDL visait la recherche du meilleur site industriel lourd et le site de moindre impact environnemental dans la région de Québec. Ainsi trente et un milles de territoire ont été étudiés le long du fleuve St-Laurent entre Montmagny et Portneuf. Cette étude a conclu que le site de Lauzon constituait, sur tous les plans, le site de moindre impact. C'est ainsi qu'après une recommandation d'un comité interministériel, la Société Inter-Port a obtenu le mandat de développer Pointe-de-la-Martinière. Ce mandat précise qu'il ne peut être question de faire quelque aménagement que ce soit sans l'existence d'un projet concret. La Société Inter-Port n'a donc pas pu, à ce jour, installer d'infrastructures susceptibles d'exercer une attraction salutaire sur son site. Elle s'est cependant mise en position d'y parvenir très rapidement advenant qu'un projet veuille s'y installer, en réalisant les études suivantes:

a) Les études de base ont toutes démontré les qualités exceptionnelles du site de Pointe-de-la-Martinière en matière portuaire. En mai 1986, Ports Canada, dans une étude commandée par la Société Inter-Port, a étudié en détail quel emplacement constituerait le meilleur site d'implantation d'un quai dans la zone d'intervention. Cet organisme conclut ce qui suit:

« L'étude a établi que l'emplacement proposé, pourvu des moyens d'accès et de services, se distinguera comme un site des plus recherchés dans l'avenir portuaire de la région de Québec, et tout particulièrement pour la zone industrialo-portuaire adjacente. Il sera recherché pour son excellent potentiel d'expansion, pour sa grande réceptivité environnementale et l'application facile d'une méthode de construction bien éprouvée ».

Source: Ports Canada: *« Étude de faisabilité pour un aménagement portuaire dans le secteur de Pointe-de-la-Martinière ».* (1986)

b) Les études environnementales, réalisées dans le cadre du projet d'une aluminerie, ont aussi démontré que le site retenu constituait un choix judicieux qui n'affecte d'aucune façon l'Ile d'Orléans:

« Si l'on considère les impacts généralement associés aux alumineries, il semble que l'emplacement étudié présente plusieurs avantages, particulièrement en ce qui concerne la dispersion atmosphérique des fluorures, ceci sous réserve de l'analyse des effets des fluorures sur l'élevage des vaches laitières et l'agriculture... »

« L'isoplèthe de 0,25 ug/m³ démontre en effet que la superficie affectée par des concentrations supérieures à cette valeur (661,2 ha) est très limitée. La proximité du Saint-Laurent constitue de ce point de vue un élément positif, car une grande partie des fluorures sera dispersée au-dessus du fleuve, sans impact significatif sur ce dernier ».*

« Peu d'activités humaines ou de composantes biophysiques, comprises à l'intérieur de cet isoplèthe, sont suffisamment sensibles pour être affectées négativement par le projet ».

« Il est à noter que l'Ile d'Orléans ne fait pas partie de la zone incluse dans l'isoplèthe de 0,25 ug/m³ et qu'aucun secteur ne sera inclus dans un isoplèthe de 1.0 ug/m³ ».

« La présence du fleuve et des infrastructures existantes, telles que les lignes de transmission d'énergie électrique (lignes à 735 kV et à 230 kV), le réseau routier (autoroute 20, route 132) et plusieurs voies ferrées (CN et CP) font que les aménagements complémentaires linéaires requis ne devront couvrir que de courtes distances entre l'emplacement prévu de l'usine et les infrastructures actuelles ».

Source: Lavalin, André Marsan et Ass. *« Évaluation environnementale: projet d'aluminerie Pointe-de-la-Martinière, Québec ».* (Avril 1986)

* ug/m³: microgramme au mètre cube.

c) Le remplacement d'une activité agricole par une activité industrielle de l'envergure visée ne peut pas être négligeable sur le site lui-même. Les études réalisées en matière agricole confirment ce qui suit:

« Si l'on se réfère à la région, on peut conclure en disant qu'à partir de la ville de Lauzon, le dynamisme agricole croît en direction du Sud ou de l'Est.

« La localisation du parc (près de la ville de Lauzon) est donc dans un secteur moins dynamique; par contre, la localisation du site de l'aluminerie à l'Est du parc affecte un secteur où le dynamisme est plus fort.

« Pour minimiser l'impact agricole, une localisation de l'aluminerie plus à l'Ouest serait préférable. Le déplacement du site (incluant le corridor technique) vers l'Ouest d'une distance d'environ 200 m et l'alignement des limites selon les limites cadastrales permettraient de conserver une exploitation agricole et de localiser une partie du site dans une zone agricole moins intensive. Ceci serait possible et souhaitable advenant la possibilité de modifier la forme du site de l'aluminerie ».

Source: Urgel Delisle et Associés: *« Étude préliminaire d'impact agricole à Pointe-de-la-Martinière ». (Février 1986)*

La Société Inter-Port envisage donc d'appliquer les mesures de mitigation suggérées par le consultant:

« Le suivi de ces mesures générales permettra de minimiser l'impact de l'implantation d'une aluminerie et de ses infrastructures sur le territoire agricole.

Le maintien d'un drainage des sols adéquat par un réseau hydrographique fonctionnel, l'accès facile aux parties de lots morcelés, et la protection du site et des infrastructures contre le passage d'animaux permettront de minimiser l'impact de l'implantation de l'aluminerie. Toutes ces mesures favoriseront la continuité des activités agricoles du secteur ».

Source: Urgel Delisle et associés *« Étude préliminaire d'impact agricole à Pointe-de-la-Martinière ».* (Février 1986)

La Société entend ainsi réaliser un parc industriel exemplaire; c'est pourquoi le développement par phases tiendra compte des corrections qui doivent être faites suivant l'avis des spécialistes.

2.2.4 Impact du projet d'aluminerie

Des projets, tel celui de la compagnie Alusuisse, ne se présentent que très rarement. L'implantation d'Ultramar remonte à 1969 déjà sans qu'aucun autre projet d'envergure l'ait suivi. La création d'un parc industrialo-portuaire doit, par ailleurs, s'appuyer sur de tels projets pour justifier les infrastructures coûteuses qui lui sont nécessaires. Privilégier un autre site que celui de Pointe-de-la-Martinière pour l'implantation du projet de la compagnie Alusuisse dans la région reviendrait à nier la totalité de la planification des dix dernières années, affaiblissant d'autant le projet de restructuration industrielle de la région de Québec et ses espoirs d'ajouter deux domaines d'excellence à un secteur touristique approprié et une fonction publique en décroissance.

Pour justifier la construction d'un quai à Lauzon, il faut un projet qui génère un minimum de un million de tonnes de trafic. Seul un très grand projet, tel Alusuisse, peut justifier la construction des équipements nécessaires à la promotion et au développement de l'ensemble du parc industrialo-portuaire de Pointe-de-la-Martinière.

2.3 Complexe industriel scientifique

La Société Inter-Port estime qu'il faudra près de cinq ans à la région de Québec pour se donner une image de marque dans le monde et espérer en retirer des résultats en matière de haute technologie. C'est pourquoi elle a amorcé, il y a deux ans déjà, une campagne de promotion soutenue auprès d'une clientèle choisie.

La Société Inter-Port a rencontré à ce jour cent soixante-quinze (175) entreprises dans le domaine de la haute technologie, dont quarante (40) en 1985-1986 seulement.

Pour accélérer cette campagne de porte à porte, la Société a invité l'« International Society for Optical Engineering » (S.P.I.E.) à tenir, en 1986, un symposium à Québec. Inter-Port profitera de l'occasion pour faire un lancement international de son concept de développement axé sur l'optique et le laser. Ce symposium aura lieu en juin prochain et rassemblera plus de mille (1000) physiciens et ingénieurs de compagnies et de grands laboratoires de plus de vingt pays du monde. Chaque représentant de compagnie sera sollicité directement sur place par l'équipe de promoteurs d'Inter-Port.

Plus de 65,000 copies de documents publicitaires, mis au point en cours d'année, ont d'ailleurs déjà été expédiées pour l'occasion. Ces documents portent autant sur la région elle-même que sur la description du potentiel de recherche et de développement de la grande région de Québec.

Ces activités permettent par la même occasion à Inter-Port de raffermir ses liens avec l'Université Laval, sans laquelle il ne peut y avoir de développement technologique. D'ailleurs, la plupart des dossiers de haute technologie de la Société s'amorcent par une étroite collaboration avec l'Université Laval. La Société collabore beaucoup également avec les entreprises locales intéressées à des associations d'affaires. Elle a amorcé aussi une collaboration plus intense avec le Centre de recherche pour la défense, Valcartier, responsable de la création de plusieurs industries de haute technologie dans la région de Québec.

Enfin, la Société collabore activement aux travaux du Groupe d'action pour l'avancement technologique et industriel de la région de Québec (GATIQ), qui s'intéresse au plus haut point à l'établissement d'un institut d'optique, d'un centre de recherche en bureautique et à la création d'un parc technologique dans la région.

2.4 Animation régionale

La Société Inter-Port a cherché tout au long de l'année à mieux informer et à mieux intégrer son action dans le milieu. Cet effort s'est particulièrement fait sentir sur la Rive-Sud.

Les « Petits Déjeuners » organisés par la Société sont devenus un rendez-vous apprécié et, dans certains cas, très attendu.

Ces « Petits Déjeuners » se tiennent très tôt le matin et rassemblent une trentaine de décideurs locaux choisis conjointement par la mairie, le commissariat industriel et la Société Inter-Port. Ils visent à prendre le pouls de la population locale, à exposer les orientations d'Inter-Port, à discuter des récents événements concernant le développement de Pointe-de-la-Martinière, des questions environnementales, agricoles ou des infrastructures afférentes à l'implantation de tels projets. Ces « Petits Déjeuners » ont été agrémentés cette année d'une visite officielle du représentant de la compagnie Alusuisse venu rencontrer tous les décideurs de la région.

La Société Inter-Port s'implique aussi dans la définition des priorités de la Rive-Sud, puisque le projet d'un parc industriel à Pointe-de-la-Martinière suppose une modification sensible en regard des habitudes des citoyens de même qu'aux projets de la Rive-Sud. Elle a donc participé conjointement avec la Chambre de Commerce et les Conseils économiques à la préparation d'un mémoire à cet effet, à l'intention des représentants du gouvernement canadien.

La Commission Lapointe sur la Ville de Québec a aussi sollicité l'avis d'Inter-Port pour qu'elle expose sa position sur le développement industriel de la région. La Société a présenté, en l'occurrence, une réflexion articulée dans un mémoire et elle a tenu quelques rencontres individuelles à la satisfaction de la Commission.

Inter-Port a collaboré au développement du projet de la société The Innovation and Entrepreneurial Management (TIEM) Corporation, de Toronto en Ontario, dès ses débuts. Ce projet est vite devenu un dossier local. C'est pourquoi elle s'en est tenue à l'écart une fois qu'il eut été bien amorcé.

Au cours de l'année, Inter-Port a participé au comité de marketing du Parc Technologique. D'ailleurs, la Société a soumis une offre de collaboration en matière de promotion internationale aux responsables de ce parc.

Inter-Port a établi une collaboration régulière et spéciale avec la ville de Lauzon. C'est dans les limites de cette ville que la Société projette d'établir son parc industrialo-portuaire et, par voie de conséquence, un port de mer et des méga-projets qui pourraient s'y implanter. Il est dès lors essentiel pour Inter-Port de tenir la ville de Lauzon informée de ses projets afin qu'elle puisse en prévoir l'impact sur la planification de son territoire.

En 1985-1986, Inter-Port a maintenu des contacts réguliers avec les compagnies de services publics telles que: Hydro-Québec, Gaz Métropolitain, le CN, le CP et le Port de Québec. Ces grandes sociétés ont un rôle extrêmement important à jouer dans l'implantation de grandes entreprises et la construction de grands parcs industriels. La planification d'Inter-Port doit leur être connue et familière afin qu'elles puissent être en mesure de répondre adéquatement et le plus rapidement possible aux besoins de la clientèle. Or, les délais impartis à la construction d'un quai public, d'une ligne de gaz naturel, d'un chemin de fer ou d'une ligne électrique exigent une préparation de plusieurs années.

Somme toute, la Société étend sans cesse ses niveaux d'intervention et de collaboration dans l'espoir de mieux faire connaître ses projets et particulièrement ceux qui sont d'intérêt collectif pour la région.

2.5 Électromec Inc.

La Société Inter-Port possède un bloc d'actions dans une compagnie de la région, soit Gestion Electromec Inc. Ces actions ont été achetées au moment où la Société détenait un fonds d'investissement relativement important. Ce fonds ayant été aboli après un seul investissement, il est de l'intention de la Société de se départir de cet actif en cours d'année. À cet effet, des négociations ont été amorcées avec plusieurs groupes intéressés de la région.

2.6 Affaires corporatives et organisation

Au cours de l'année, la Société a soumis un mémoire à ses actionnaires. Comme l'Entente sur le financement de la Société Inter-Port signée en juillet 1981 venait à échéance en avril 1986, ce mémoire visait à informer les actionnaires de la Société des raisons qui devraient les inciter à renouveler leur appui à cet organisme unique de développement industriel. Le Conseil d'administration, dans son adresse à ses actionnaires, suggère un engagement clair de cinq années additionnelles de la part des deux paliers de gouvernements et une enveloppe de capitalisation relative et strictement reliée à des projets concrets.

Aussi pendant l'année 1985-1986, la Société a atteint l'un des objectifs fondamentaux contenus dans son mandat en admettant le président de la Communauté urbaine de Québec, M. Michel Rivard, comme membre de son Conseil d'administration. Inter-Port réalisait ainsi l'un de ses plus ardents désirs, celui de s'intégrer davantage dans sa base locale et régionale.

Hormis une mutation au sein de son personnel de secrétariat, la Société n'a pas modifié son organisation au cours de la période de référence. À ses effectifs permanents composés de neuf (9) personnes, s'ajoutent des prêts de services par le Gouvernement du Québec et l'apport d'un personnel occasionnel pour l'accomplissement de mandats bien spécifiques.

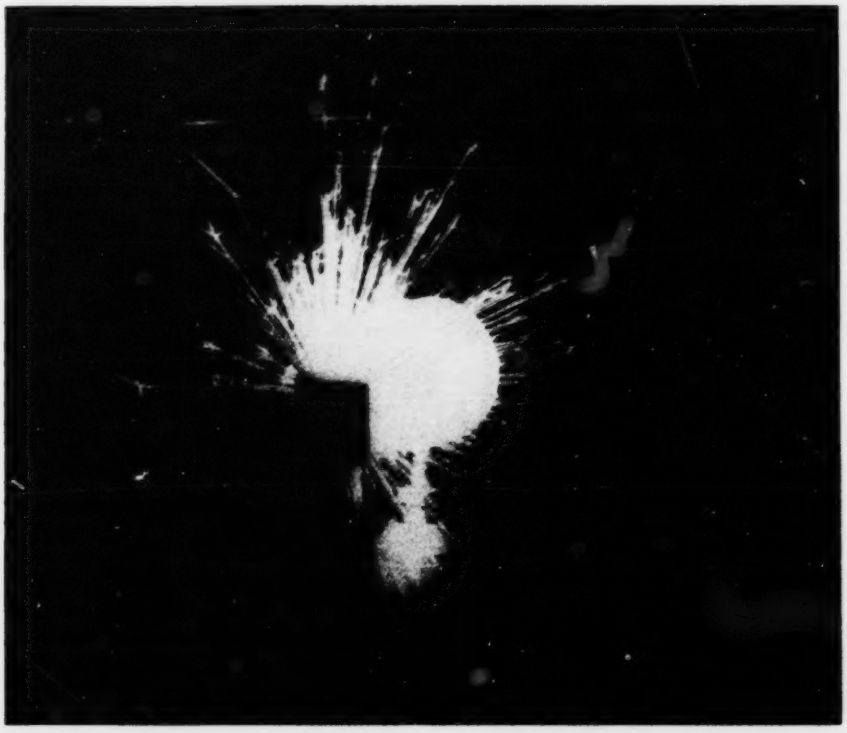

3. Les états financiers

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de
Société Inter-Port de Québec

Nous avons vérifié le bilan de Société Inter-Port de Québec au 31 mars 1986 ainsi que l'état des résultats, l'état de l'excédent accumulé des charges sur les revenus, l'état du surplus d'apport et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice clos à cette date et avons obtenu tous les renseignements et les explications que nous avons demandés. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, et du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres de la société, ces états financiers sont rédigés de manière à présenter fidèlement l'état véritable et exact des affaires de la société au 31 mars 1986 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Québec, Québec
Le 20 mai 1986

POISSANT
RICHARD
Comptables agréés

Résultats

De l'exercice clos le 31 mars 1986

	1986	1985
REVENUS		
Subvention	**850 300 $**	844 800 $
Intérêts gagnés	**138 161**	63 870
Divers	**2 556**	
	991 017	908 670
CHARGES		
Frais généraux et d'administration	**696 347**	620 482
Frais de recherche	**287 763**	119 762
Frais de publicité et d'impression	**62 011**	101 757
	1 046 121	842 001
	(55 104)	66 669
AUTRE DÉPENSE		
Excédent des charges sur les revenus — Projet Pointe-de-la-Martinière	**16 966**	20 421
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES REVENUS)	**(72 070) $**	46 248 $

Excédent accumulé des charges sur les revenus

De l'exercice clos le 31 mars 1986

	1986	1985
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES CHARGES SUR LES REVENUS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**46 751 $**	92 999 $
Excédent des charges sur les revenus (des revenus sur les charges)	**72 070**	(46 248)
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES CHARGES SUR LES REVENUS À LA CLOTURE DE L'EXERCICE	**118 821 $**	46 751 $

Surplus d'apport

De l'exercice clos le 31 mars 1986

	1986	1985
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**4 738 000 $**	3 598 000 $
Entente auxiliaire Canada — Québec		
Acquisition des terrains de Pointe-de-la-Martinière		1 138 000
Acquisition d'un placement		2 000
		1 140 000
SOLDE À LA CLOTURE DE L'EXERCICE	**4 738 000 $**	4 738 000 $

Évolution de la situation financière

De l'exercice clos le 31 mars 1986

	1986		1985	
PROVENANCE DU FONDS DE ROULEMENT				
Exploitation				
Excédent des revenus sur les charges			46 248	$
Plus l'amortissement des immobilisations n'affectant pas le fonds de roulement			16 837	
			63 085	
Augmentation du surplus d'apport			1 140 000	
			1 203 085	
AFFECTATION DU FONDS DE ROULEMENT				
Exploitation				
Excédent des charges sur les revenus	**72 070**	**$**		
Moins l'amortissement des immobilisations n'affectant pas le fonds de roulement	**15 211**			
	56 859			
Acquisitions d'immobilisations	**35 821**		334 677	
	92 680		334 677	
AUGMENTATION (DIMINUTION) DU FONDS DE ROULEMENT	**(92 680)**		868 408	
FONDS DE ROULEMENT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**1 537 866**		669 458	
FONDS DE ROULEMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	**1 445 186**	**$**	1 537 866	$

Bilan au 31 mars 1986

Actif

	1986	1985
À COURT TERME		
Encaisse	**478 307 $**	79 808 $
Encaisse en fidéicommis (note 3)	**84 069**	
Dépôts à terme	**1 071 798**	277 904
Débiteurs	**850**	850
Intérêts courus à recevoir	**14 830**	3 481
Subvention à recevoir		1 234 800
	1 649 854	1 596 843
PLACEMENT		
Gestion Electromec Inc.		
736 actions privilégiées	**200 000**	200 000
736 actions ordinaires (participation de 12 %)	**200 000**	200 000
	400 000	400 000
IMMOBILISATIONS (note 4)		
Terrains — Pointe-de-la-Martinière, mobilier, équipement et améliorations locatives	**2 832 623**	2 796 802
Moins amortissement accumulé	**57 630**	42 419
	2 774 993	2 754 383
	4 824 847 $	4 751 226 $

Au nom du Conseil d'administration

L. F. Bourassa
_____, administrateur

_____, administrateur

Passif

	1986	1985
À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	**204 668 $**	58 977 $
Avoir des actionnaires		
CAPITAL-ACTIONS		
Autorisé		
1 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 $ chacune		
Émis		
1 000 actions	**1 000**	1 000
SURPLUS D'APPORT	**4 738 000**	4 738 000
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES CHARGES SUR LES REVENUS	**(118 821)**	(46 751)
	4 620 179	4 692 249
	4 824 847 $	4 751 226 $

Notes afférentes aux états financiers

De l'exercice clos le 31 mars 1986

1. Nature des activités

En vertu de sa loi constitutive, la Société Inter-Port de Québec a pour fonctions:

a) d'élaborer des plans et programmes en vue de l'établissement dans la zone de Québec d'un complexe industriel susceptible de bénéficier des avantages de l'infrastructure portuaire de Québec et de contribuer au développement de celle-ci;

b) d'exécuter les travaux requis pour la mise en oeuvre des plans et programmes qui auront ainsi été élaborés et d'exercer les industries, les commerces et les autres activités de nature à contribuer au développement du complexe industriel.

La société peut s'associer à toute personne ou société pour l'accomplissement de ces objets.

De plus, tel que défini par un arrêté en conseil, la Société Inter-Port de Québec a pour mandat:

a) de préparer des plans et des projets en vue de stimuler le développement industriel de la zone spéciale de Québec, par la réalisation d'études de présélection industrielle et d'études de faisabilité de projets et la préparation de documents de promotion industrielle;

b) de mettre à la disposition des autres intervenants régionaux, notamment les commissariats industriels, les instruments de promotion industrielle mis au point par la société;

c) d'acquérir et développer, en exécutant les travaux requis, des sites industriels « au bord de l'eau », i.e. situés sur les rives de part et d'autre du fleuve; le cas échéant, assister les municipalités dans le développement des autres sites industriels de la région;

d) d'effectuer la promotion des projets industriels en mettant l'accent sur ceux qui sont des parties composantes d'un complexe industriel susceptible de bénéficier des avantages de l'infrastructure portuaire et, pour le reste, en coordonnant ses efforts avec les commissariats industriels de la région;

e) d'exercer directement des activités industrielles ou commerciales en s'associant à toute personne ou entreprise.

L'entente auxiliaire Canada — Québec, telle qu'amendée, prévoit que la société poursuivra ses opérations jusqu'en mars 1987.

2. Énoncé des principales conventions comptables

a) Placement

Le placement est comptabilisé au prix coûtant.

b) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant. Le prix coûtant des terrains à Pointe-de-la-Martinière comprend le coût d'acquisition et tous les frais s'y rapportant tels que les frais de notaires, d'arpentage, d'urbanisme et autres.

L'amortissement du mobilier et de l'équipement est calculé d'après la méthode d'amortissement du solde dégressif au taux annuel de 20 %. L'amortissement des améliorations locatives est calculé d'après la méthode d'amortissement linéaire sur la durée du bail.

c) Surplus d'apport

Toutes les sommes reçues depuis le 1er février 1982 des gouvernements fédéral et provincial en vertu de l'entente auxiliaire Canada — Québec pour l'acquisition et le développement de terrains industriels à Pointe-de-la-Martinière et pour la participation financière de la société à des projets industriels sont inscrites au surplus d'apport.

3. Fonds réservés

La société a commandé une étude de faisabilité pour laquelle une somme de 100 000 $ a été réservée et placée en fidéicommis.

4. Immobilisations

	1986			1985
	Prix coûtant	**Amortissement accumulé**	**Montant net**	**Montant net**
Terrains — Pointe-de-la-Martinière	2 735 930 $		2 735 930 $	2 703 252 $
Mobilier et équipement	80 941	41 933 $	39 008	45 727
Améliorations locatives	15 752	15 697	55	5 404
	2 832 623 $	57 630 $	2 774 993 $	2 754 383 $

5. Engagement

Conformément à un contrat d'exploitation à long terme expirant le 31 mars 1987, la société loue un immeuble dont le loyer minimum annuel s'élève à 60 619 $.

Annexe A

Frais généraux et d'administration
De l'exercice clos le 31 mars 1986

	1986	1985
Amortissement des améliorations locatives	**5 459 $**	5 405 $
Amortissement du mobilier et de l'équipement	**9 752**	11 432
Appointements des administrateurs	**20 850**	15 750
Assurances	**1 103**	804
Charges sociales	**45 058**	43 751
Dépenses diverses		1 187
Diaporama	**4 243**	622
Frais de financement	**413**	365
Frais de voyages et de représentation	**123 217**	68 222
Honoraires professionnels	**6 550**	4 400
Location d'équipement	**13 949**	15 189
Loyer	**61 068**	56 027
Papeterie et frais de bureau	**14 121**	23 721
Salaires	**353 898**	336 514
Taxe d'affaires	**12 563**	
Télécommunications et frais de poste	**22 952**	35 763
Traitement des données	**1 151**	1 330
	696 347 $	620 482 $

Annexe B

Résultats — Projet Pointe-de-la-Martinière
De l'exercice clos le 31 mars 1986

	1986	1985
REVENUS		
Location et ventes de bâtiments	**3 901 $**	8 621 $
CHARGES		
Assurances	**708**	500
Dépenses diverses	**2 266**	315
Taxes	**17 893**	28 227
	20 867	29 042
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES REVENUS	**16 966 $**	20 421 $

Société Inter-Port de Québec

ANNUAL REPORT 1985-1986

Director general:
Gérald Brassard

Coordination:
Jean Mercier

Graphic design:
Communication graphique
André Fournier Inc.

Composition and typesetting:
Compélec Inc.

Printing:
Imprimerie Canada Inc.

Photographs:
François Morissette: p. 16
Les photographes Kedl ltée: p. 8-10-14-18-22
Port de Québec: p. 6
Société Inter-Port: p. 17
Studio Etchemin enr.: p. 9-12-15
cover page
Université Laval: p. 11

All material from the **Annual Report 1985-1986** may be reproduced. However, mention of the source must be made.

Published by the Société Inter-Port de Québec
Copyright 1986. Société Inter-Port de Québec

Une version française de ce rapport est disponible sur demande.

Additional copies of this report can be obtained by writing to:

Société Inter-Port de Québec
1126, chemin Saint-Louis
Bureau 302
Sillery (Québec)
G1S 1E5
Tél.: (418) 643-8713
Télex: 051-3539

Printed in Québec (Canada)

Legal deposit 4th quarter 1986
Bibliothèque du Québec
ISBN 2-550-10759-4

Québec City, June 30, 1986

Mr. Daniel Johnson
Minister of Industry and Commerce
710 Place d'Youville
Suite 600
Québec City, Québec
G1R 4Y4

Sir:

On behalf of the Board of Directors and in accordance with section 16 of the Act incorporating the Société Inter-Port de Québec, I am pleased to submit our activity report for the fiscal year ended March 31, 1986.

Sincerely,

Jacques F. Bourassa, *President*
Société Inter-Port de Québec

Québec City, June 30, 1986

The Honourable Michel Coté
Minister of Regional Industrial Expansion
235 Queen Street
Ottawa, Ontario
K1A 0H5

Sir:

On behalf of the Board of Directors and in accordance with section 16 of the Act incorporating the Société Inter-Port de Québec, I am pleased to submit our activity report for the fiscal year ending March 31, 1986.

Sincerely,

Jacques F. Bourassa, *President*
Société Inter-Port de Québec

Table of contents

President's Message 8

Director General's Message 10

Highlights 13

1. The Organization

1.1 Board of Directors 14
1.2 Personnel 14
1.3 The Société's Status 15
1.4 The Société's Duties 15
1.5 The Société's Mandate 15

2. Activity Report 1985-1986

2.1 Marketing Approach 1983-1986 16
2.1.1 Summary of Inter-Port's Plan of Action 16
2.1.2 A Personalized Approach 17
2.1.3 Breakdown of Target Clientele 17
2.1.4 Clients and Projects: Results 18

2.2 Industrial and Seaport Complex 18
2.2.1 Regional Consensus 18
2.2.2 Public Support 19
2.2.3 Favourable Technical Studies 19
2.2.4 The Impact of the Aluminum Plant Project 20

2.3 Scientific Industrial Complex 20

2.4 Regional Activities 20

2.5 Electromec Inc. 21

2.6 Corporate Affairs and organization 21

3. Financial Statements 23

President's Message

The recession of 1982-1983 enabled Société Inter-Port to lay the foundations for a new industrial development strategy for the Québec City region. Inter-Port elected to limit its targets to avoid overextending itself and to optimize its human and financial resources. Consequently, it concentrated its international promotion efforts on the construction of an industrial and seaport complex on the South Shore, a development for which the Québec City region is undeniably well suited. As for any misgivings there may have been over the choice of Pointe-de-la-Martinière, site-selection and environmental studies carried out during the year produced very positive results in favour of this location. What is more, the Société was actively involved in promoting the creation of a scientific industrial complex on the North Shore, thereby supporting the initiative of the entire regional community.

At the time, Inter-Port felt it was too soon to promote all areas of industrial activity on an international scale, for the region was not yet regarded as a viable site for industrial development. The arguments most frequently raised were the following: Québec City is a city of civil servants, not a centre of industry! Québec City is too valuable as a tourist centre and for its historic interest to spoil it with industrial development.

These negative arguments had to be debated and countered. It was very often necessary to correct facts and produce coherent, convincing documentation presenting the genuine advantages of the region. The notion of "Québec City as an industrial region" had to be defended. The concept of creating a second Bécancour at Lauzon had to be justified and given acceptance by both the population and elected officials.

The Société has now reached this objective. The ideas Inter-Port has held since 1983 enjoy wide currency today and are a focus for discussion. Industrial development has become a priority and there is a general desire in the community to push forward in all areas of industry with the international promotion of the Québec City region. In this regard, Inter-Port stands by its conviction that:

- *There should only be one regional representative to deal with international clients;*
- *The region should continue to be selective in choosing its targets. This strategy will soon pay off if work continues at the same intense level for a few more years;*
- *International promotion should not be undertaken in other areas until activity in the proven industrial-port and high technology fields begins to stimulate regional economic growth;*
- *At present, no effort should be spared in publicizing the fact that Québec City is a leader in certain industrial areas if its reputation as "a city of civil servants" and all the other old clichés are to be effectively laid to rest;*
- *A very firm consensus must be reached on the decision to develop industrial and seaport facilities on the South Shore and scientific-industrial facilities on the North Shore. This means that regarding these sectors, no other site should be proposed without taking into consideration the weakening effect this would have on the region.*

Inter-Port's strategy is simple and has undergone no fundamental changes since 1983. That is why the Société can expect to see results now. Indeed, its list of clients constitutes a guarantee of its coming success. The increasing quality of the projects presented to it is another indication of the confidence it inspires. Moreover, the symposium of the International Society for Optical Engineering to be held in Québec City in June 1986 will provide a welcome opportunity for focusing the attention of the optics and laser industries on the region, for launching its optics and laser-based development concept on an international scale, and, finally, for inviting some one hundred corporate decisionmakers to join forces with it in developing concrete investment projects.

The recession is over, the old clichés are fading away, and the Québec City region is now gaining recognition as a valid site for industrial development in the two areas the Société has been promoting since 1983. The clients are there, ready and willing to listen to the Québec City region's proposals. Inter-Port must persevere and continue its work if it is to reap the rewards lying within its grasp.

Jacques F. Bourassa, *President*
Société Inter-Port de Québec

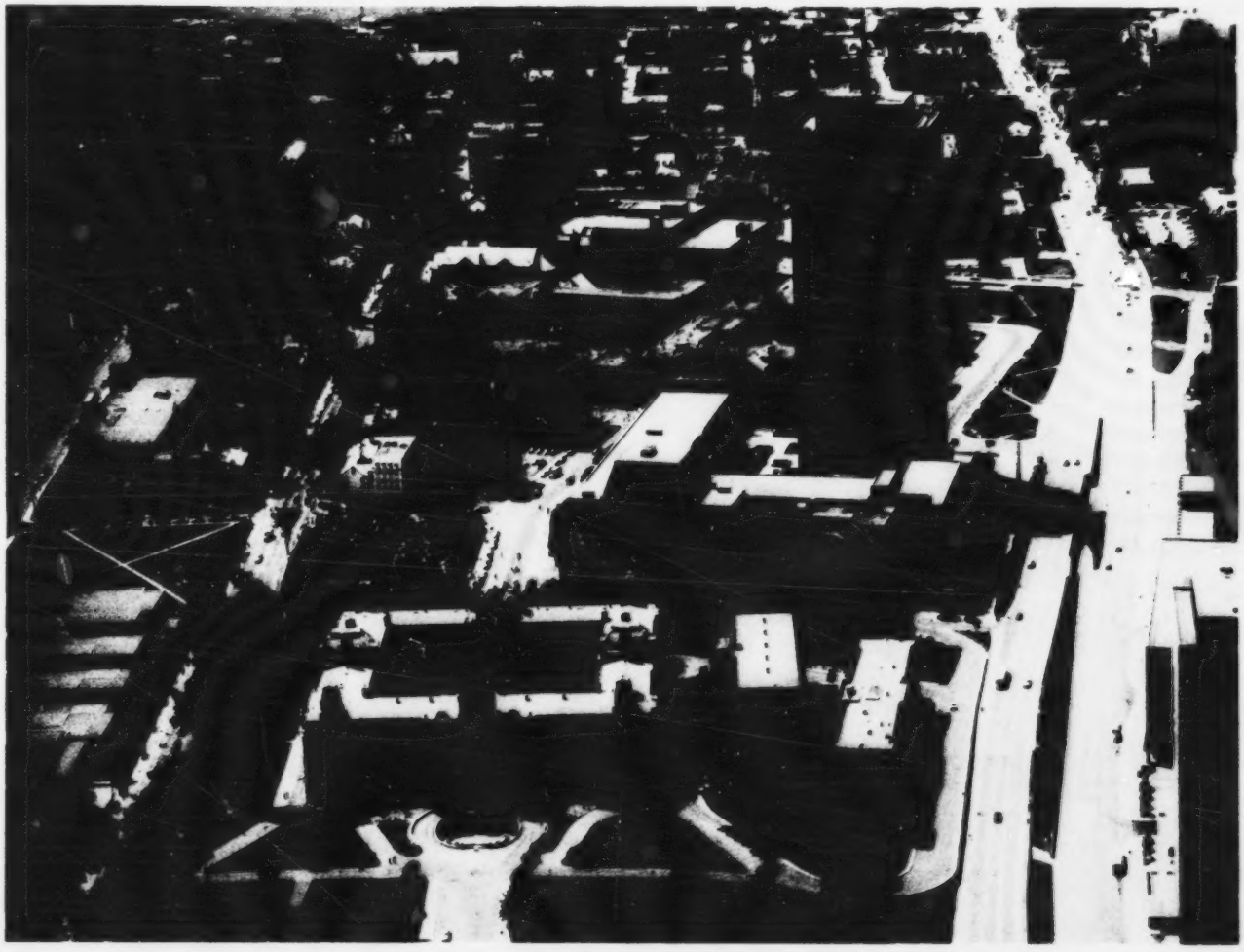

Director General's Message

The year 1985-1986 enabled Societé Inter-Port to consolidate the Québec City region's activities on international markets. In the process, the Société met with its clients again and followed up on the development of its projects. Eighty-nine (89) new clients were acquired. Of these, forty-nine (49) can be classified as "major companies" likely to establish operations in either of the region's industrial parks or at Pointe-de-la-Martinière, while the remaining forty (40) work in high technology sectors. This brings Inter-Port's list of clients to one hundred and nine (109) companies in the industrial and seaport sector and one hundred seventy-five (175) companies in the high technology sector for a grand total of two hundred eighty-four (284) clients with which the Société maintains regular contacts.

Of these accounts, eighty-four (84) may be considered likely to lead to concrete projects; fourteen (14) are past the critical "decision-to-invest" stage, although the North American site of operations may not yet have been identified; and four (4) others are in the final-decision stage with results expected in 1986-1987.

Inter-Port has been firmly established for some years now, deriving its stability from a carefully cultivated clientele with which it works closely. The Société continues to add to its list of clients in order to increase its chances of landing a large-scale project.

Progress in four accounts in particular is advanced enough that they bear mentioning:

Aluminum Plant

The feasibility study being carried out by the SNC consulting firm for the Alusuisse company will be submitted in mid-August. Alusuisse will take four months to examine the study before announcing its intentions.

A final decision on site selection is expected by early 1987. Studies prepared by Inter-Port will be submitted some time next May. At stake is a project worth one billion, three hundred million (1.3 billion) dollars in investment.

Sheet Glass Factory

The pre-feasibility study, to begin in early July and last four months, will provide a means of evaluating the possibilities for carrying out this sixty (60) million dollar project. Construction would be in the St. Augustin park.

Manufacture of Aluminum Natural Gas Cylinders

The patents purchase offer has been submitted and a decision is expected in September. The project is slated for Laporte industrial park, given that a local company is involved.

Manufacture of a Laser Cardiac Catheter

This project, which was designed in association with Université Laval's Faculty of Sciences and Engineering (optical and mechanical), l'Hôpital Laval, l'Institut de cardiologie, and a Californian company, consists in manufacturing a radio-controlled expansible laser catheter capable of vaporizing tumours, thereby eliminating the need for bypass surgery. The estimated value of this high-tech research program is over five (5) million dollars.

Inter-Port has opened up new channels of industrial development in the Québec City region. No one can predict the results with any certainty; only tireless, long-term efforts will bring success.

Gérald Brassard, *Director General*
Société Inter-Port de Québec

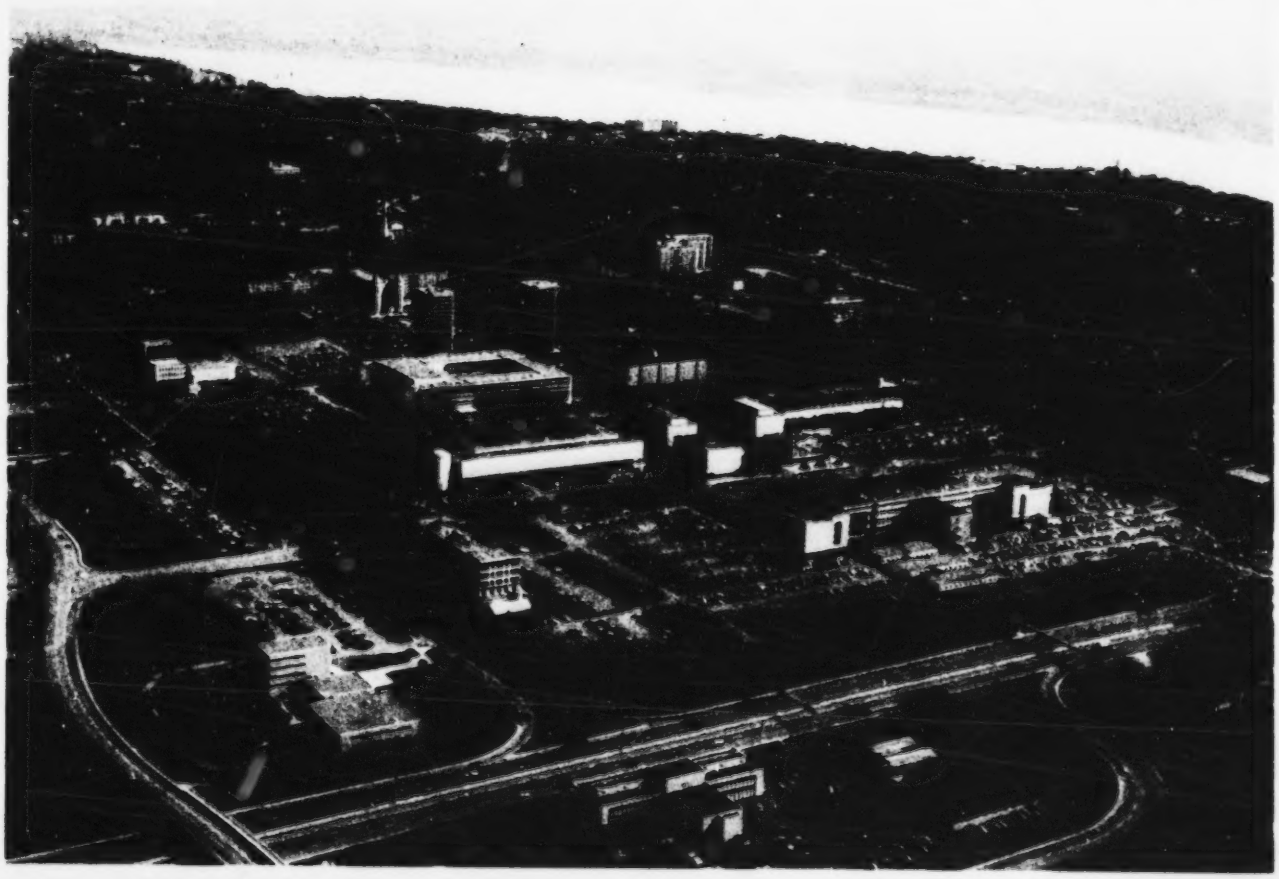

Highlights

- Consolidation of Inter-Port's position with its international target clientele.
- Public expression of interest by Alusuisse in the Pointe-de-la-Martinière site.
- Environmental analysis of the Pointe-de-la-Martinière site.
- Agricultural studies of the Pointe-de-la-Martinière industrial site.
- Selection of the best harbour site and feasibility study for a public wharf within Inter-Port's zone of activity.
- Participation in the feasibility study for an Alusuisse aluminum plant.
- Tabling of an amendment to the regulation concerning interim control of the Desjardins Regional County Municipality allowing for the creation of industrial and seaport facilities and the possible construction of an aluminum plant.
- Tabling of the intentions and notices required for the creation of the industrial park and seaport facilities with the appropriate government departments: Municipal Affairs, the Office de planification et de développement du Québec, Environment, Agriculture, and Industry and Commerce.
- SORECOM public poll on the acceptability of an industrial park and seaport project and on development of the area.
- Presentation of the region's advantages to eighty-nine (89) new companies, of which forty (40) operate in the high technology field and forty-nine (49) rate as high energy consumers.
- Strengthening of contacts with Inter-Port's two hundred (200) clients.
- Participation in the Lapointe Commission's work on Québec City's future as a capital.
- Appointment of the President of the Communauté urbaine de Québec to Inter-Port's Board of Directors.
- Preparation of a report for Inter-Port shareholders outlining its activities for the coming five years.

1. The Organization

Jacques F. Bourassa
Chairman of the Board
President
Groupe conseil GBGM et associés ltée
Engineering Firm

Florent Gauthier
Vice-Chairman of the Board
Director, Human Resources
Assurance-Vie Desjardins

Marc Lafrançois
Secretary-Treasurer of the Board
President
Rocois Construction inc.

1.1 Board of Directors

The composition of Inter-Port's Board of Directors was modified by the departure of Léopold Fournier and the appointment of two members to replace those whose positions were left vacant the year before. Named to the Board were:

- Pierre Linteau, Attorney
- Edouard Richard, Chartered Accountant
- Michel Rivard, President of the Communauté urbaine de Québec.

The Board of Directors is currently made up of the following members:

The Société wishes to recognize publicly the active role played by these individuals in the economic development of the Québec City region.

Paul-Émile Barbeau
President and General Manager
Navtech Inc.

Louis Boudreau
Manager, Personnel
and Public Affairs
Rothmans of Pall Mall Ltd.

Yves Rancourt
Director General
Business Services
Québec Department of Industry
and Commerce

Gabriel Voyer
Director General
Industrial Machinery and
Equipment Industries
Department of Regional
Industrial Expansion

Pierre Linteau
Partner
Linteau, Picard
Law Firm

Edouard Richard
Partner
Maheu Noiseux
Chartered Accountants

1.2 Personnel

Permanent and casual staff members of Société Inter-Port during 1985-1986:

Gérald Brassard, Director General; **Michel Auger,** International Promotion; **François Barthe,** International Promotion; **Gemma Drouin,** Administrative Assistant; **Jean Mercier,** Communications; **Lionel Beaulieu,** Technical Services; **Gilles Drolet,** Administration and Expropriation; **Jean-Guy Laroche,** Industrial Development Agent; **Martine Lessard,** Secretary; **Line St-Cyr,** Secretary; **Lucie Morin,** Secretary (replaced during the year by **Lyne Beaudet**); **Diane Bernard,** Casual Help; **Sylvain Bourget,** Market-

Gilles Nadeau
President
Cométal (1978) inc.

Jacques Paradis
President
Jacques Paradis et associés ltée

Michel Rivard
President
Communauté urbaine de Québec

ing Trainee; **Conrad Hébert,** Special Advisor for the SPIE Conference.

1.3 The Société's Status

The shareholders of the Société Inter-Port de Québec are the Government of Québec, represented by the Minister of Industry and Commerce, and the Government of Canada, represented by the Minister for Regional Industrial Expansion.

1.4 The Société's Duties

The duties of the Société are:

□ To prepare plans and programs for establishing in the Québec City Zone an industrial complex related to the existing seaport facilities and infrastructure and contribute to its development;

□ To undertake all actions necessary to implement such plans and programs, to engage in industrial, commercial and other activities that will contribute to the growth of this industrial complex.

Société Inter-Port may enter into association with any corporation, firm or private individual to achieve these objectives.

1.5 The Société's Mandate

The mandate of Société Inter-Port de Québec, as approved by the Québec Cabinet on June 29, 1979 (ref.79-147), is as follows:

□ To prepare plans and projects to stimulate the industrial development of the Québec City Special Zone by carrying out the industrial pre-selection and feasibility studies and preparing industrial promotional material;

□ To make such promotional material available to other interested parties in the region, in particular, the industrial commissioners;

□ To carry out the work necessary to acquire and develop industrial riverfront sites and, if necessary, assist municipalities in developing other industrial sites in the region;

□ To promote industrial projects, focusing especially on those which will contribute to an industrial complex likely to benefit from the seaport infrastructure, as well as coordinating its efforts with industrial commissioners in the region for all projects of common interest;

□ To engage directly in industrial or commercial activities in association with any company or private individual.

The Subsidiary Agreement on the Société Inter-Port de Québec, which established the framework for financing the objectives stipulated in the act incorporating the Société, was signed on July 5, 1981 and in no way altered its mandate. This Agreement was extended for a period of two years on April 30, 1984.

2. Activity Report 1985-1986

2.1 Marketing Approach 1983-1986

The results obtained by Société Inter-Port in the area of international promotion can be attributed to its continually evolving plan of action and to its very specific marketing strategy, both of which have been in effect since 1983. The two essential characteristics of Inter-Port's marketing strategy consist in a personalized approach and an accurate breakdown of target clientele right at the start.

2.1.1 Summary of Inter-Port's Plan of Action

Inter-Port's strategy has remained unchanged since 1983. Its plan of action, however, has evolved in the following manner:

1982-1983

- Assemble a team;
- Analyze the area;
- Elicit cooperation among regional entities;
- Start land expropriation at Pointe-de-la-Martinière.

1983-1984

- Define long-term priorities;
- Identify regional advantages;
- Prepare a promotional pitch for the region;
- Break down target clientele: launch first U.S. promotional campaign;
- Focus on a project for a urea ammonia plant;
- Conduct market tests.

1984-1985

- Publish the necessary information for international promotion of the Québec City region;
- Prepare concrete proposals for industrial establishment;
- Launch second U.S. promotional campaign;
- Launch first Japanese promotional campaign;
- Satisfy clients' needs and provide a constant flow of information;
- Conduct the necessary feasibility studies for developing the industrial park and port facilities;
- Elicit cooperation among regional entities;
- Focus on the Alusuisse account.

In March 1986, a meeting called by Inter-port at the request of Alusuisse was held in Lauzon. Various bussiness leaders and political representatives from the Quebec City region attended.

2.1.2 A Personalized Approach

Société Inter-Port favours the more effective and less costly approach of meeting with company directors over advertising in journals and magazines. Inter-Port's experience has shown that of four hundred (400) information requests sparked by an expensive advertisement, very few actually pan out, whereas one investment account is generally opened for every three (2.4) visits to preselected clients. Thus, a planned approach produces more prospects for the region than other methods of advertising which do not always reach the target clientele. Moreover, the Société increases its success rate by employing a technique whereby it never approaches a company president without first:

- acquiring as much information as possible on the client (data bank);
- preparing a concrete proposal based on a genuine regional advantage.

2.1.3 Breakdown of Target Clientele

With its concept of focusing on two overall aspects of industrial development, an industrial and seaport complex and a scientific industrial complex, Inter-Port did not enter the game of international promotion unprepared.

Although very general, these fields of activity subsume notions and manufacturing sectors of a much more specific, concrete nature. Hence, seven hundred (700) companies were selected in the field of metallurgy alone. Most of these companies are located in the U.S., Western Europe and Japan. They were selected because of their high energy consumption, their difficulties in obtaining supplies domestically, their steady growth rate, their world-scale expansion, and their ability to generate considerable shipping traffic.

Inter-Port's promotion with these companies is still in the initial stages as it has met with only a hundred or so to date. The Société is confident, however, that on the international market, these companies are among the most active in terms of industrial establishment.

Inter-Port has acted in a similar manner in all areas of interest for which the Québec City region can claim to offer significant and attractive advantages to potential clients. In 1983, its Board of Directors decided to concentrate its efforts on the following sectors:

- agro-processing and related industries;
- scientific or industrial tertiary sectors;
- shipbuilding and harbours;
- energy and chemicals sectors;
- forestry and forest products.

It would perhaps be useful to explain why these sectors were favoured at the time, and why priorities have remained unchanged. The fact is, the industrial struc-

Pointe-de-la-Martinière, future industrial port site.

ture of the Québéc City region is ideally suited to each of these sectors.

When trying to interest a foreign client in developing a petrochemical complex, one is clearly in a more tenable position when one can lay claim to the largest refinery in the province, in this case, the St. Romuald refinery, which is equipped with a catalytic cracker. This single advantage makes it feasible to entertain thoughts of manufacturing specialized products such as polyacetyl, an essential plastic in today's automobile industry. This is how industrial complexes are built up. To an existing core element, other elements are added to make up a coherent group of interrelated industries. Inter-Port also looks to institutions like Université Laval and large public laboratories to contribute to the development of a scientific industrial complex, and it relies on companies like Reed Paper, Ciments St. Laurent, and Versatile Davie to continue growing and developing in their individual areas. The region offers other incentives to prospective clients through such major infrastructures as the Port of Québec, which has facilities on both shores, the airport, Hydro Québec and other public utilities, and first-class rail and highway links to the rest of the North American continent.

Inter-Port has followed the same strategy in the field of high technology. After strengthening relations with local companies by forming the Association des manufacturiers de l'électronique de la région de Québec (AMEQ), it set about defending the region's technology interests through its work with the Groupe d'action pour l'avancement technologique et industriel de la région de Québec (GATIQ). Inter-Port then immediately launched several campaigns aimed at attracting the optics and laser industries to the region, and more specifically, to the North Shore. These industries are extremely important for their applications in ali sectors of industrial production, including the varied fields of medicine, the military, communications and robotics. Thus, Société Inter-Port covers a wide range of industrial areas in its promotional efforts. But what is more, no company is too small or too large to be an Inter-Port client.

The optics and laser fields hold great promise for the Québec City region in the coming years and will enable Inter-Port to concentrate on smaller projects in all areas of modern production. Moreover, at the recent Québec City region economic summit there was firm consensus on this point, thereby justifying Inter-Port's efforts to attract these two industries to the area.

High technology is coming of age around the world. Since high-tech outfits are generally of modest size, Inter-Port was able to meet with many of them. In the last two years, Inter-Port has met with one hundred seventy-five (175) companies active in the high-tech field compared to one hundred nine (109) companies involved in the industrial and port sectors and in megaprojects.

2.1.4 Clients and Projects: Results

Inter-Port currently counts 84 companies among its active clients. To obtain these accounts, the Société met with more than two hundred eighty (280) companies over a period of roughly three years (1983). The following table shows how long the various files have been open:

1982	1
1983	1
1984	28
1985	50
1986 (3 months)	4
TOTAL	84

On the average, each account represents visits to 2.4 companies. As mentioned earlier, Inter-Port's strategy dictates that it visit only pre-selected companies.

Of the 84 active files, twelve (12) will likely lead to feasibility studies, while four (4) others are at the final decision stage with the results to be known by March 1987.

Status of Inter-Port Accounts:

280	companies visited
84	prospects in active files
12	projects under study
4	decisions imminent

2.2 Industrial and seaport complex

Inter-Port feels that the province of Québec can support a second heavy industry development similar to the one at Bécancour. The time required to carry out such a project and for it to become profitable is well known. Equally well known is the tremendous number of political decisions involved in undertakings of this nature. The political decisions have already been made concerning the Québec City region, but it is important that they be continously reaffirmed.

2.2.1 Regional Consensus

The South Shore has reached a very firm consensus in favour of developing an in-

Michel Auger,
international promotion.

François Barthe,
international promotion.

dustrial and seaport complex in the Québec City region. Lauzon, a particularly staunch supporter of Inter-Port's programs and activities, is seconded in its enthusiasm by the Desjardins Regional County Municipality (RCM), which has amended its regulation on interim control in order to permit the establishment of the industrial park and seaport facilities in its territory. This means that the Secrétariat à l'aménagement du territoire du Québec has received notices of intention from the Québec Department of Industry and Commerce in Inter-Port's name concerning its projects in the Desjardins RCM's territory; that, simultaneously, the city of Lauzon has received and debated an amendment to the regulation on interim control of the same RCM; and that this RCM has approved the amendment and obtained the acceptance of the Québec Minister of Municipal Affairs. The project of creating an industrial park and seaport facilities in this location may now go ahead within a concretely defined perimeter of activity. What began as an Inter-Port development scheme has become a project of the Desjardins Regional County Municipality, and, as a result, of the local population.

2.2.2 Public Support

Projects of this size cannot be undertaken without a clear show of public support. That is why Société Inter-Port decided to sound out public reactions to its projects. In 1985, SORECOM was commissioned to conduct a public survey, which produced the following results:

Nearly 3/4 (73 %) of respondants were in favour of an industrial park at Pointe-de-la-Martinière and 79 % were in favour of an industrial and seaport complex on this site;

Over 3/4 (80 %) of respondants felt that an industrial park in their region should be adjacent to a port;

Over half (60 %) of those questioned felt job creation was the most important criterion for judging the value of an economic development project;

Over 3/4 (82 %) of respondants felt that permanent jobs and the number of jobs created were the most important factors in job creation;

Four industries were rated favourably by respondants. Heading the list was the automobile parts manufacturing industry (90 %), followed by metallurgy (68 %), the aluminum industry (64 %), and natural gas (55 %);

A sizable minority (45 %) of respondants still hoped that development of their region would be concentrated in the shipbuilding industry.

Source: Sorécom: *Étude de la situation économique et de l'implantation future de projets industriels dans la région de Lauzon* (1985)

Some of the population still longed for a revival of the glorious old days of the shipyards, which in some areas had been prosperous. Others were already looking ahead to the new calling envisaged for their community by Société Inter-Port.

2.2.3 Favourable Technical Studies

In 1977, the firm ABBDL undertook a study to determine the site best for heavy industry and with the least environmental impact in the Québec City region. A thirty- one mile stretch of land along the St. Lawrence River between Montmagny and Portneuf was examined. The conclusion reached was that, from all standpoints, Lauzon constituted the least-impact site. Following the recommendation of an interdepartmental committee, Société Inter-Port was mandated to develop Pointe-de-la-Martinière. The mandate specifically provides that no development whatsoever is to take place unless accompanied by a concrete project. To date, therefore, Société Inter-Port has not been able to install infrastructures which would enhance the appeal of its site. However, it conducted the following studies to place itself in a position do so with minimal delay, should interest in implementing a project be expressed:

a) Basic studies have all demonstrated the exceptional advantages of the Pointe-de-la-Martinière site for port-related development. In May 1986, Ports Canada conducted a study for the Société Inter-Port, and analyzed in detail the best site for installing a wharf in the zone in question. The agency concluded as follows:

"The study has shown that the proposed location, serviced and provided with means of access, will become one of the most desirable sites for future port development in the Québec City region, particularly for the adjoining industrial-seaport zone. Its most desirable qualities are its excellent potential for expansion, its high degree of environmental receptivity, and the ease of application of a proven construction method."

Source: Ports Canada: *"Étude de faisabilité pour un aménagement portuaire dans le secteur de Pointe-de-la-Martinière".* (1986)

b) Environmental studies, undertaken as part of an aluminum plant project, have also shown that the site under consideration would prove an advantageous choice and would have no effect on the Ile d'Orléans:

"Considering the impacts usually associated with aluminum smelters, the location being studied seems to offer several advantages, particularly in regard to the dispersion of fluorides in the atmosphere, subject to an analysis of the effects of fluorides on agriculture and dairy cattle breeding...".

"The 0.25 ug/m³ isopleth shows that the area affected by concentrations in excess of this value (661.2 ha) is in fact very small. From this stand point, the proximity of the St. Lawrence is a positive element, since a large proportion of the fluorides are dispersed over the river without affecting it to a significant degree".*

"Few activities, whether human or pertaining to other biophysical constituents within the perimeter of this isopleth, are sensitive to a sufficient degree to be adversely affected by the project."

"It should be noted that the Ile d'Orléans is not included within the 0.25 ug/m³ isopleth, and that no sector will be within the 1.0 ug/m³ isopleth".

"Thanks to the St. Lawrence and the existing infrastructures, such as power transmission lines (735 and 230 kV), the road network (Autoroute 20, Highway 132) and several railway lines (CN and CP), additional line improvements have only short distances to cover between the plant's proposed location and the existing infrastuctures".

Source: Lavalin, André Marsan et Ass. *"Évaluation environnementale: projet d'aluminerie Pointe-de-la-Martinière, Québec".* (April, 1986)

* ug/m³: microgram per cubic meter.

c) Replacing an agricultural activity by an industrial activity of the size being contemplated will have a non- negligible impact on the site itself. Studies focusing on agriculture have arrived at the following conclusions:

"Within the region, it can be concluded that, taking the city of Lauzon as a starting point, the level of agricultural activity increases both to the south and to the east.

"The park would thus be located in a low-activity sector (near the city of Lauzon); however, the site of the aluminum plant, east of the park, would affect a sector where activity is higher.

"To reduce the impact on agriculture to a minimum, it would be preferable to locate the aluminum plant further west. By shifting the site (including the service corridor) about 200 m westward, and aligning its borders along cadastral boundaries, a farm would be maintained and part of the site would be located in a zone of less intense agricultural activity. This would be possible and desirable should it be feasible to modify the shape of the aluminum plant site".

Source: Urgel Delisle et Associés: *"Étude préliminaire agricole à Pointe-de-la-Martinière".* February, 1986)

Société Inter-Port therefore plans to apply the mitigation measures suggested by the consultant:

"Follow-up of these general measures will enable the impact of building and operating an aluminum plant and its infrastructures on farm land to be held to a minimum.

Maintaining adequate soil drainage through a functional drainage system, providing easy access to parts of lot parcels and protecting the site and infrastructures from animal traffic will help to minimize the impact of the aluminum plant. All these measures will encourage continued agricultural activity in the sector".

Source: Urgel Delisle et Associés: *"Étude préliminaire agricole à Pointe-de-la-Martinière".* (February, 1986)

Inter-Port intends to build up a model industrial park. Development will therefore take place in stages and will take into account the corrections to be made as advised by specialists.

2.2.4 The Impact of the Aluminum Plant Project

Projects like that proposed by Alusuisse are rare. The most recent project on a similar scale, the Ultramar installation, dates back to 1969. Moreover, developing an industrial-seaport complex depends on projects of this kind to justify the costly infrastuctures it requires. To favour a site other than Pointe-de-la-Martinière for the Alusuisse project would be tantamount to rejecting all the planning done over the past ten years. This in turn would weaken the industrial restructuring project for the Québec City region, and its hopes of adding two leading activity areas to a satisfactory tourism sector and a declining civil service.

A project generating at least a million metric tons of sea traffic is required to justify building a wharf at Lauzon. Only a very large project, such as Alusuisse, can justify the construction of the facilities required to promote and develop an industrial-seaport park at Pointe-de-la-Martinière.

2.3 Scientific Industrial Complex

Inter-Port feels that it will take approximately five years for the Québec City region to develop a respected public image worldwide and to hope to reap the ensuing benefits in the field of high technology. This is why, two years ago, it began an unflagging promotion campaign directed at a hand-picked clientele.

To date, Inter-Port has met with one hundred and seventy-five (175) firms from the high-tech sector. In 1985-1986 alone, it met with forty (40) such enterprises.

To accelerate this door-to-door campaign, the Société has invited the International Society for Optical Engineering (S.P.I.E.) to hold a symposium in Québec City in 1986. Inter-Port will take advantage of this opportunity to nationally launch its development concept centred around optics and laser technology. This symposium will take place in June and be attended by more then 1,000 physicists and engineers from firms and large laboratories from more than 20 countries throughout the world. Each company representative will be contacted on-site by the Inter-Port promotion team. More than 65,000 copies of publicity documents, produced during the year, have already been sent up for the event. These documents deal with the region itself and also gave a description of the research and development potential of the Greater Québec City region.

At the same time, these activities will enable Inter-Port to strengthen its ties with Université Laval, which is instrumental in Québec City's technological development. Most of the Société's high-tech accounts were initiated in close collaboration with the University. Inter-Port also often works closely with local firms interested in business associations. It has also stepped up its cooperative efforts with the Valcartier Defense Research Centre, which is responsible for the creation of a number of high-tech industries in the Québec City region.

Finally, Inter-Port works closely together with the Groupe d'action pour l'avancement technologique et industriel de la région de Québec (GATIQ), which is extremely interested in establishing an optics institute, an office automation research centre and a technological park in the region.

2.4 Regional Activities

Throughout the year, Inter-Port made efforts to better inform its regional partners and integrate its activities into its environment. These efforts were particularly prominent on the South Shore.

The "Breakfasts" organized by the Société have become a rendez-vous that businessmen enjoy, in some cases, even look forward to.

These "Breakfasts" occur very early in the morning and are attended by approximately 30 local decisionmakers chosen jointly by the mayor's office, the industrial board and Inter-Port. Their goal is to sound out the local population, make known Inter-Port's orientations, discuss recent events concerning development at Pointe-de-la-Martinère, and talk about environmental, agricultural, and infrastructure-related issues pertaining to the implementation of such projects. This year, these "Breakfasts" were highlighted by an official visit from the Alusuisse representative, who came to meet the region's decisionmakers.

Inter-Port is also involved in defining priorities for the South Shore since an industrial park project at Pointe-de-la-Martinière presupposes considerable changes to the customs of South Shore residents and to South Shore projects. In a joint effort with the Chamber of Commerce and the Economic Councils, it therefore participated in writing a report to this effect, which was sent to Canadian government representatives.

The Lapointe Commission on the City of Québec also sought Inter-Port's opinion and asked it to state its position on the region's industrial development. In this case, Inter-Port presented articulated comments in a report as well as holding a number of individual meetings which met with the Commission's satisfaction.

Inter-Port has also collaborated since the outset in developing a project put forth by Toronto's The Innovation and Entrepreneurial Management (TIEM) Corporation. This project quickly became a local account. This is why Inter-Port stepped back once the project was under way.

During the year, Inter-Port participated in the Technological Park marketing committee. The Société also submitted an offer to those responsible for this park for collaborating in its international promotion.

Inter-Port has established regular, special collaboration with the City of Lauzon. The Société plans to build its industrial and port park within this city's limits along with a seaport and the mega-projects that could be implemented here. Consequently, it is essential for Inter-Port to keep the City of Lauzon informed of its projects so that the latter can foresee their impact on its land-use planning.

In 1985-1986, Inter-Port maintained regular contacts with public utility firms such as: Hydro-Québec, Gaz Métropolitain, CN, CP and the Port of Québec. These large corporations play an extremely important role in the implantation of major firms and the construction of large industrial parks. They must be aware of and familiar with Inter-Port's planning so that they can adequately and quickly respond to their customers' needs. Clearly, the deadlines for building a public wharf, a natural gas line, a railway or a power transmission line require several years' preparation.

In short, Inter-Port is endlessly extending its activities and broadening its collaborative efforts in the hopes of making its projects better known, particularly those of interest to the region as a whole.

2.5 Electromec Inc.

Inter-Port owns a block of shares in Gestion Electromec, one of the region's firms. These shares were bought when the Société possessed a rather large investment fund. Since this fund was abolished after a sole investment, it is Inter-Port's intention to dispose of this asset during the year. Negotiations to this effect have been begun with a number of the region's interested groups.

2.6 Corporate Affairs and Organization

During the year, Inter-Port submitted a report to its shareholders. Since the Agreement on its financing signed in July 1981 expired in April 1986, this report was intended to inform Inter-Port's shareholders of reasons for renewing their support to this unique industrial development agency. In its message to the shareholders, the Board of Directors suggests a clear commitment of five additional years on the part of the two levels of government and a capital funds envelope related strictly to concrete projects.

In 1985-1986, Inter-Port also attained one of the fundamental objectives included in its mandate by welcoming the President of the Communauté urbaine de Québec, Mr. Michel Rivard, to its Board of Directors. In doing so, Inter-Port fulfilled one of its deepest desires, that of becoming increasingly integrated into its local and regional base.

Except for a transfer within its secretarial staff, Inter-Port's organization did not change over the reference period. Its permanent nine-member staff is supplemented by services on loan from the Québec government and, for very specific mandates, it brings in casual staff.

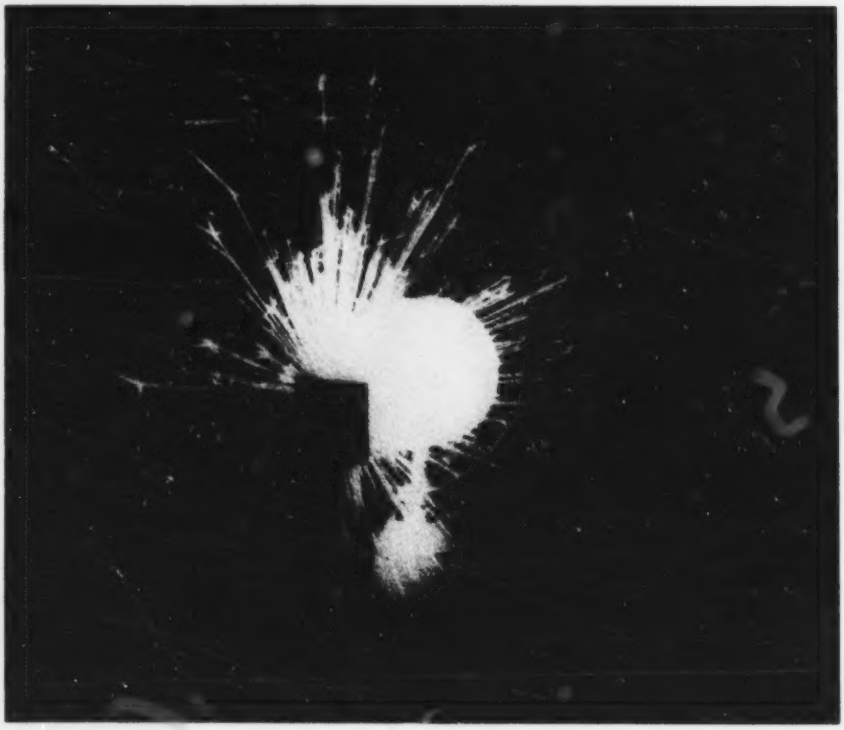

3. Financial Statements

Auditors' report

To the Shareholders of
Société Inter-Port de Québec

We have examined the balance sheet of Société Inter-Port de Québec as at March 31, 1986 and the statements of income, accumulated excess of expenses over revenue, contributed surplus and changes in financial position for the year then ended, and have obtained all of the information and explanations we have required. Our examination was made in accordance with generally accepted auditing standards and accordingly included such tests and other procedures as we considered necessary in the circumstances.

In our opinion, and according to the best of our information and the explanations given to us and as shown by the books of the Corporation, these financial statements are properly drawn up so as to exhibit a true and correct view of the state of the affairs of the Corporation as at March 31, 1986 and the results of its operations and the changes in its financial position for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles applied on a basis consistent with that of the preceding year.

Québec, Québec
May 20, 1986

POISSANT
RICHARD
Chartered Accountants

Financial report
year ended March 31, 1986

Statement of income
year ended March 31, 1986

	1986	1985
REVENUE		
Grant	$ 850,300	$ 844,800
Interest earned	138,161	63,870
Miscellaneous	2,556	
	991,017	908,670
EXPENSES		
Overhead and administrative expenses	696,347	620,482
Research	287,763	119,762
Publicity and printing	62,011	101,757
	1,046,121	842,001
	(55,104)	66,669
OTHER EXPENSES		
Excess of expenses over revenue — Pointe-de-la-Martinière project	16,966	20,421
EXCESS OF REVENUE OVER EXPENSES (EXPENSES OVER REVENUE)	$ (72,070)	$ 46,248

Statement of accumulated excess of expenses over revenue
year ended March 31, 1986

	1986	1985
ACCUMULATED EXCESS OF EXPENSES OVER REVENUE AT BEGINNING OF YEAR	**$ 46,751**	$ 92,999
Excess of expenses over revenue (revenue over expenses)	**72,070**	(46,248)
ACCUMULATED EXCESS OF EXPENSES OVER REVENUE AT END OF YEAR	**$ 118,821**	$ 46,751

Statement of contributed surplus
year ended March 31, 1986

	1986	1985
BALANCE AT BEGINNING OF YEAR	**$4,738,000**	$3,598,000
Canada/Québec Subsidiary Agreement		
Acquisition of land Pointe-de-la-Martinière		1,138,000
Acquisition of an investment		2,000
		1,140,000
BALANCE AT END OF YEAR	**$4,738,000**	$4,738,000

Statement of changes in financial position
year ended March 31, 1986

	1986	1985
WORKING CAPITAL DERIVED FROM		
Operation		
Excess of revenue over expenses		$ 46,248
Add depreciation of fixed assets not affecting working capital		16,837
		63,085
Increase in contributed surplus		1,140,000
		1,203,085
WORKING CAPITAL APPLIED TO		
Operation		
Excess of expenses over revenue	$ 72,070	
Less depreciation of fixed assets not affecting working capital	15,211	
	56,859	
Additions to fixed assets	35,821	334,677
	92,680	334,677
INCREASE (DECREASE) IN WORKING CAPITAL	(92,680)	868,408
WORKING CAPITAL AT BEGINNING OF YEAR	1,537,866	669,458
WORKING CAPITAL AT END OF YEAR	$1,445,186	$1,537,866

BALANCE SHEET AS AT MARCH 31, 1986

Assets

	1986	1985
CURRENT ASSETS		
Cash	**$ 478,307**	$ 79,808
Cash in trust (note 3)	**84,069**	
Term deposits	**1,071,798**	277,904
Accounts receivable	**850**	850
Accrued interest receivable	**14,830**	3,481
Grant receivable		1,234,800
	1,649,854	1,596,843
INVESTMENT		
Gestion Electromec Inc.		
736 preferred shares	**200,000**	200,000
736 common shares (a 12% interest)	**200,000**	200,000
	400,000	400 000
FIXED ASSETS (note 4)		
Land — Pointe-de-la-Martinière, furniture, equipment and leasehold improvements	**2,832,623**	2,796,802
Less accumulated depreciation	**57,630**	42,419
	2,774,993	2,754,383
	$ 4,824,847	$ 4,751,226

Approved by the Board,

L. F. Bourassa
. Director

. Director

Liabilities		
	1986	1985
CURRENT LIABILITIES		
Accounts payable and accrued liabilities	**$ 204,668**	$ 58,977
Shareholders' equity		
CAPITAL STOCK		
Authorized		
1,000 common shares with a par value of 1 $ each		
Issued		
1,000 shares	**1,000**	1,000
CONTRIBUTED SURPLUS	**4,738,000**	4,738,000
ACCUMULATED EXCESS OF EXPENSES OVER REVENUE	**(118,821)**	(46,751)
	4,620,179	4,692,249
	$4,824,847	$4,751,226

Notes to financial statements
year ended March 31, 1986

1. Activities

Under the Act incorporating the Société Inter-Port de Québec, the duties of the Corporation are:

a) To draw up plans and programs for establishing in the Québec City area an industrial complex that will benefit from Québec City's port infrastructure and contribute to its development; and

b) To carry out the necessary work to implement such plans and programs and carry on industrial, commercial and other activities that will contribute to the growth of this industrial complex.

The Corporation may enter into association with any company or private individual to fulfill its objectives.

Further more, the mandate of the Corporation, as defined by an order in council, is as follows:

a) To draw up plans and projects to stimulate the industrial development of the Québec City Zone by conducting industrial pre-selection and feasibility studies and preparing industrial promotion material;

b) To make available to other interested parties in the region namely industrial commissioners, the industrial promotion material prepared by Inter-Port;

c) To acquire and develop by carrying out the required work, industrial riverfront sites on both banks of the river and, if necessary, help municipalities to develop other industrial sites in the region;

d) To promote industrial projects by focusing on those which form part of an industrial complex likely to benefit from the port infrastructure, and by coordinating its efforts in all other areas with industrial commissioners in the region;

e) To engage directly in industrial or commercial activities in association with any company or private individual.

The Canada/Québec Subsidiary Agreement, as amended, authorizes the corporation to carry on its operations until March 1987.

2. Summary of significant accounting policies

a) Investment

The investment is recorded at cost.

b) Fixed assets

Fixed assets are recorded at cost. The cost of land located at Pointe-de-la-Martinière includes the acquisition cost and all related expenses such as legal, surveying and planning costs.

Depreciation of furniture and equipment is provided using the diminishing balance method at an annual rate of 20 %. Leasehold improvements are amortized on a straight-line basis over the term of the lease.

c) Contributed surplus

All amounts received since February 1, 1982 from the federal and Québec governments under the Canada/Québec Subsidiary Agreement for the acquisition and development of industrial land at Pointe-de-la-Martinière and for the Corporation's financial participation in industrial projects are recorded as contributed surplus.

3. Restricted funds

The Corporation required a feasibility study for which an amount of $100,000 has been reserved and placed in trust.

4. Fixed assets

	1986			1985
	Cost	Accumulated depreciation	Net	Net
Land — Pointe-de la-Martinière	$2,735,930		$2,735,930	$2,703,252
Furniture and equipment	80,941	$41,933	39,008	45,727
Leasehold improvements	15,752	15,697	55	5,404
	$2,832,623	$57,630	$2,774,993	$2,754,383

5. Commitment

Under the terms of a long-term operating lease expiring March 31, 1987, the Corporation rents a building for which the minimum annual rent is $60,619.

Appendix A

Overhead and administrative expenses
year ended March 31, 1986

	1986	1985
Amortization of leasehold improvements	$ 5,459	$ 5,405
Depreciation of furniture and equipment	9,752	11,432
Directors' fees	20,850	15,750
Insurance	1,103	804
Fringe benefits	45,058	43,751
Miscellaneous		1,187
Slide presentation	4,243	622
Financing expenses	413	365
Travelling and entertainment	123,217	68,222
Professional fees	6,550	4,400
Equipment rental	13,949	15,189
Rent	61,068	56,027
Stationery and office expenses	14,121	23,721
Salaries	353,898	336,514
Business tax	12,563	
Telecommunications and postage	22,952	35,763
Data processing	1,151	1,330
	$696,347	$620,482

Appendix B

Statement of income — Pointe-de-la-Martinière project
year ended March 31, 1986

	1986	1985
REVENUE		
Rental and sales of buildings	$ 3,901	$ 8,621
EXPENSES		
Insurance	708	500
Miscellaneous	2,266	315
Taxes	17,893	28,227
	20,867	29,042
EXCESS OF EXPENSES OVER REVENUE	$ 16,966	$ 20,421